



SAUVEGARDE 37

Enfance et famille

Protéger l'enfant, accompagner la famille

Rapport d'activité 2020

Pôle Milieu Ouvert



NOTRE ENGAGEMENT

**Aider chacun
à devenir acteur
de sa vie** ””

Sauvegarde 37 – Le Pôle Milieu Ouvert

La Sauvegarde 37 a pour mission la protection et l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes en danger ou en risque de l'être et leurs familles. Elle soutient la parentalité et aide au maintien des liens familiaux, grâce à un dispositif d'accompagnement qui s'adapte à chaque famille. L'Association accompagne chaque année plus de 1 000 enfants orientés par le département 37 et de nombreux départements partenaires. Structurée en deux pôles (milieu ouvert et hébergement), elle comprend 8 établissements et services, un dispositif en partenariat et les services du siège. Les activités se situent principalement sur Tours Métropole Val-de-Loire et certaines ont un rayonnement départemental.

La Sauvegarde 37 accompagne les parents et leurs enfants, à leur domicile, en leur apportant aide, conseils et soutien pour surmonter les difficultés passagères ou chroniques qu'ils rencontrent.

- **le Service d'investigation éducative (SIE)** : capacité 300 enfants
Ce service exerce des Mesures Judiciaires d'Investigation Éducative (MJIE). Sur décision du juge des enfants, les professionnels évaluent la situation de l'enfant dans son environnement, le ou les danger(s) encouru(s) et proposent toute mesure de protection nécessaire à l'intérêt de l'enfant.
- **le Service d'Interventions éducatives en milieu ouvert (SIEMO)** : capacité 240 actions éducatives en milieu ouvert (AEMO) / 206 actions éducatives en milieu ouvert renforcées (AEMO-R)
Ce service a pour objectif d'assurer la protection des mineurs par un accompagnement éducatif au domicile des familles. En sollicitant les compétences et les ressources familiales, dans une perspective d'évolution et de changement, l'intervention socio-éducative se propose d'amener chacun à retrouver sa place dans la famille et ainsi à faire cesser le danger. Il fait suite à une décision du juge des enfants.
- **le Service d'accompagnement de placements éducatifs à domicile (SAPED)** : capacité 68 accompagnements pour 136 enfants
Ce service répond à un dispositif de Placement Éducatif À Domicile (PEAD), une mesure de placement d'un enfant dans le cadre d'un accueil provisoire (décision administrative – Aide Sociale à l'Enfance) ou d'un jugement en assistance éducative (décision judiciaire – juge des enfants), autorisant la mise en œuvre de l'hébergement de l'enfant au domicile, pouvant aller jusqu'à un rythme quotidien.
- **le Dispositif relais (DR)** en partenariat avec l'éducation nationale : capacité 8 à 10 élèves
Il est destiné aux jeunes pris dans un processus de rejet de l'institution scolaire et qui ont perdu les règles de base qui organisaient leur présence et leur activité au collège. La prise en charge vise à intégrer durablement ces élèves dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle, en les engageant simultanément dans un parcours de resocialisation. La mise en œuvre de ce dispositif s'appuie sur un partenariat entre l'Inspection Académique, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les collectivités territoriales (le Conseil Départemental, les communes du contrat d'agglomération), le tissu associatif de proximité et les familles.

SOMMAIRE

- 4 | ORGANIGRAMME DU PÔLE**
- 7 | MOT DU DIRECTEUR**

PREMIÈRE PARTIE : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE PAR MODALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

9 | SIEMO

- 1. Effectifs suivis en AEMO, AEMO-R.....** p 9
 - a) Mouvements p 9
 - b) Total des mesures suivies dans l'année p 10
 - c) Mesures suivies en AEMO et AEMO-R par cabinet p 10
 - d) Nouvelles mesures mises en œuvre p 11
 - e) Mesures terminées p 12
- 2. Caractéristiques démographiques et socio-économiques p 15**
 - a) Les enfants p 15

17 | SAPED

- 1. Effectifs suivis au PEAD p 17**
 - a) Mouvements p 17
 - b) Total des mesures suivies dans l'année p 17
 - c) Nouvelles mesures mises en œuvre..... p 18
 - d) Mesures terminées p 19
- 2. Caractéristiques démographiques et socio-économiques p 20**
 - a) Les enfants p 20
 - b) Les familles p 20

21 | SIE

- 1. Effectifs suivis au SIE p 21**
 - a) Mouvements p 21
 - c) Répartition des mesures suivies par cabinet p 22
 - d) Nouvelles mesures mises en œuvre p 22
 - e) Mesures terminées p 23
- 2. Caractéristiques démographiques et socio-économiques p 28**
 - a) Les enfants p 28
 - b) Les familles p 32
- 3. Les accompagnements socio-éducatifs concomitants à la MJIE p 35**
 - a) Suivis spécialisés en cours de mesure..... p 35
 - b) Suivis socio-éducatifs en cours de mesure p 35

DEUXIÈME PARTIE : FONCTIONNEMENT ET VIE DU PÔLE

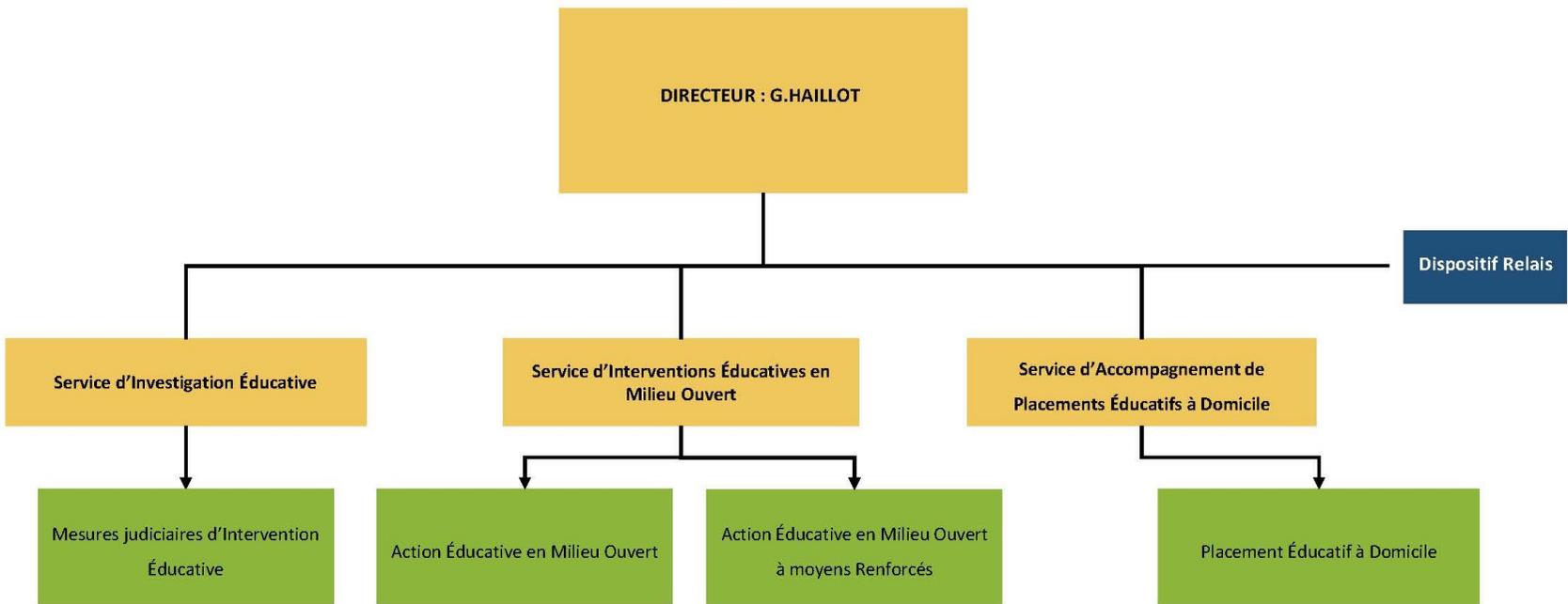
36 | FINANCEMENT ET ACTIVITÉ ANTÉRIEURE

38 | ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

- a) Effectifs et ETP au 31/12/2020..... p 38
- b) Organigramme du Pôle au 31/12/2020 p 39

40 | PERSPECTIVES

ORGANIGRAMME DU PÔLE MILIEU OUVERT



330

mesures d'AEMO

134

mesures d'AEMO-R

300

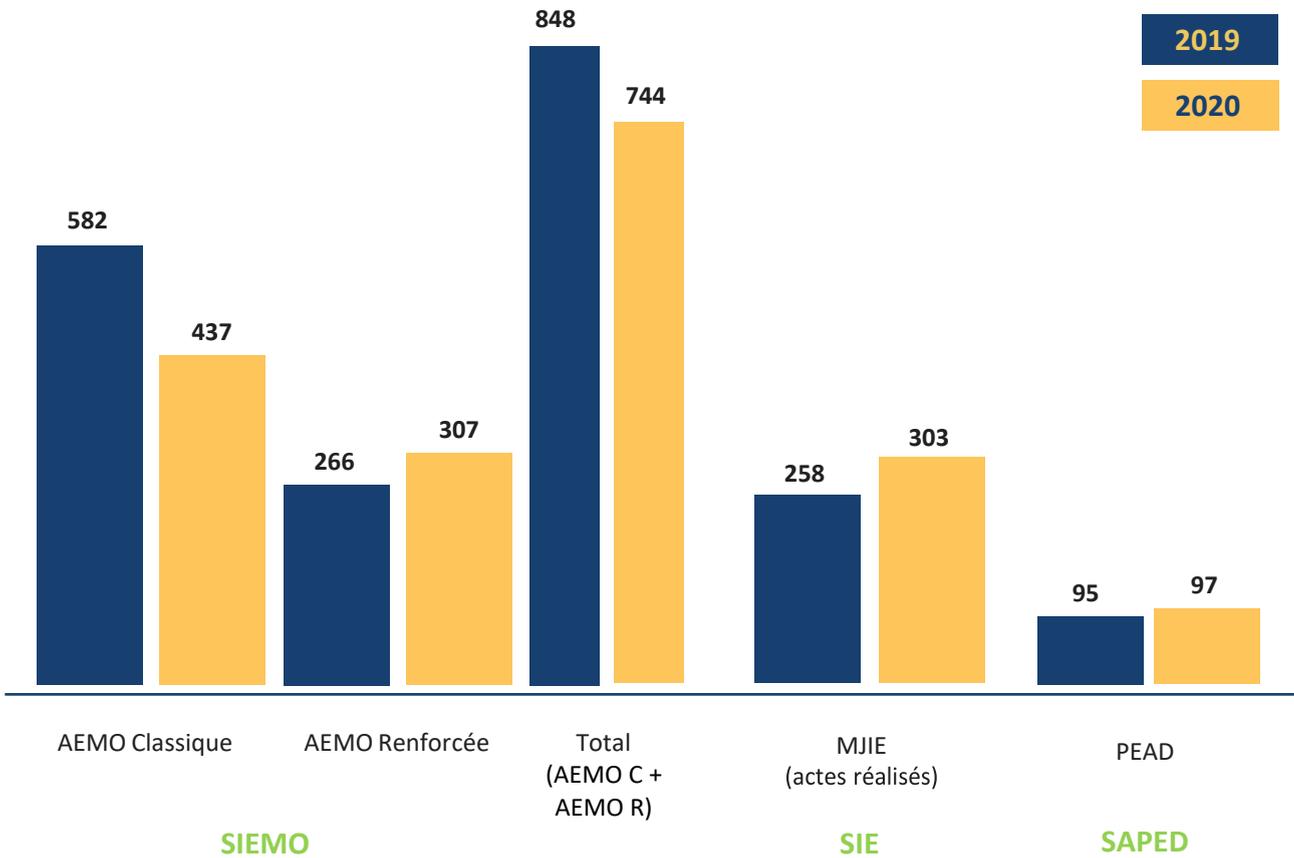
actes de MJIE

68

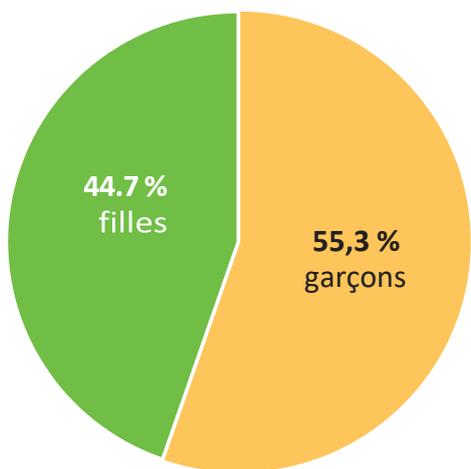
accompagnements PEAD

3 services composent le Pôle Milieu Ouvert

SIE - SAPED - SIEMO



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES SUIVIS EN MILIEU OUVERT



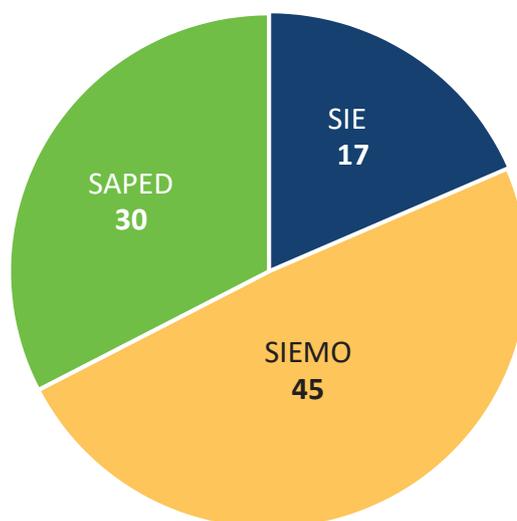
RÉPARTITION PAR SEXE DES JEUNES SUIVIS EN MILIEU OUVERT



Accompagnement des enfants/ jeunes de 0 à 18 ans



Éducateurs spécialisés, assistants sociaux, éducateur jeunes enfants, moniteurs éducateurs, conseillères en économie sociale et familiale, techniciens d'intervention sociale et familiale, psychologues...



RÉPARTITION PAR SERVICE DES 92 SALARIÉS (au 31/12/2020)

*Plusieurs personnes interviennent sur différents services

Prix de journée ou prix de la mesure

Acte de MJIE :
2675,76 €

Mesure d'AEMO Classique :
11 €

Mesure d'AEMO Renforcée :
20 €

PEAD :
55 €

LE MOT DU DIRECTEUR

L'année 2020 restera indéniablement marquée par la crise sanitaire du Coronavirus 2019. Cette pandémie a bouleversé l'organisation entière de notre société, a ébranlé le lien social, les conditions de travail, les modes de vie et de communication.

Ses effets ont mis, plus que jamais, en lumière la frange des marginalités délaissées et ont eu un impact direct sur des inégalités sociales déjà existantes. Sans prise en charge adaptée, la situation s'est révélée parfois dramatique pour les familles en difficultés, pour les enfants en danger, pour les couples ou personnes en situation de conflits voire de violences conjugales, pour les personnes fragiles ou isolées.

Parce qu'en protection de l'enfance le virtuel ne suffisait pas, les services du Pôle Milieu Ouvert de la Sauvegarde 37 ont maintenu une mission de protection pleine et entière au regard de l'impératif de continuité de la mission de service public.

Alors même que le secteur de la protection de l'enfance n'a pas fait l'objet d'orientations claires des pouvoirs publics dans cette crise, le choix du maintien de l'exercice complet de nos missions aura permis la poursuite des visites à domicile pour l'ensemble des situations considérées comme nécessitant un lien en présentiel (situations dégradées, risque de danger avéré pour les enfants, etc..), parfois plusieurs fois par semaine avec évidemment le respect strict des recommandations sanitaires. À minima, les contacts téléphoniques ont été maintenus avec l'ensemble des familles concernées par l'une des mesures exercées par nos services.

Dans l'objectif de maintenir ce difficile équilibre entre l'exercice des missions de service public et la nécessaire protection des salariés, les équipes éducatives ont progressivement été autorisées à exercer une part administrative de leur travail à partir de leur domicile.

Enfin, la crise sanitaire aura indéniablement mis un frein dans l'inscription de nos actions

sur le territoire. Habitée à mettre en œuvre ses missions en partenariat et en réseau, la Sauvegarde 37 a souffert, comme tous ses partenaires, de l'absence de temps de rencontre, d'échange, d'élaboration, de coordination avec certains de ses partenaires.

Sur l'ensemble de cette année 2020, il est important de saluer l'engagement, la patience, les capacités d'adaptation, et la créativité de l'ensemble des professionnels du Pôle Milieu Ouvert qui ont souvent dû réinventer leurs modes d'interventions au bénéfice des enfants et des familles.

Après une réorganisation complète des services suite aux appels à projets de 2018, le Pôle Milieu Ouvert est désormais organisé entièrement tel que cela était prévu dans les projets. En 2020, l'heure est désormais à l'évaluation de ces mêmes projets. En effet, certains écarts sont mesurés entre l'ambition initiale de cette réorganisation et la réalité de terrain. Sur plusieurs points, les professionnels sollicitent la clarification de notre organisation : modalités d'intervention en équipes pluridisciplinaires, horaires d'intervention, activités collectives, astreinte des services de milieu ouvert, etc.

De manière plus étendue et dans l'objectif permanent d'offrir des interventions et des accompagnements de qualité, un important travail a été mené pour relancer la dynamique d'évaluation interne. Celle-ci porte de manière privilégiée sur la pertinence, l'impact et la cohérence des actions déployées par nos services, au regard d'une part, des missions imparties et d'autre part, des besoins et attentes des enfants et familles.

Enfin, l'ensemble du travail mené par les équipes aura permis le déploiement attendu d'un des axes de nos projets : l'intervention d'un arthérapeute dans le cadre de certaines mesures d'AEMO ou de PEAD. En effet, le Pôle Milieu Ouvert enrichit désormais certains accompagnements par les interventions d'un arthérapeute qui intervient ponctuellement auprès des

enfants et de leurs parents. Dans l'idée de poursuivre la mise en œuvre de nos missions de manière pluriprofessionnelle, cette opportunité apparaît comme une vraie plus-value pour le projet éducatif des jeunes accompagnés dans nos services.

Activité des services

La capacité autorisée du Service d'Investigation Éducative (SIE) est habituellement de 276 actes. Malgré une activité à 100%, et face à l'augmentation importante des prescriptions de Mesures Judiciaires d'Investigation Éducative (MJIE) fin 2019 et début 2020, la liste d'attente sur ce service a atteint des proportions sans précédent. Au premier trimestre, plus de 120 MJIE n'ont pas pu être attribuées dans un délai raisonnable. Face à ce constat, la PJJ a accepté d'augmenter temporairement l'activité du SIE à hauteur de 24 mesures supplémentaires, soit un exercice total de 300 actes. Ainsi, et malgré la crise sanitaire, 303 actes ont été réalisés sur l'ensemble de l'année. Pour se faire, ont été recruté de nouveaux professionnels dont l'intégration s'est parfaitement réalisée. En fin d'année, le SIE s'est inscrit avec intérêt dans une démarche d'évaluation externe.

En 2020, comme en 2019, l'activité du SIEMO est calculée sur un exercice de 312 AEMO Classiques et 134 AEMO Renforcées pour le Conseil Départemental d'Indre et Loire, auxquelles s'ajoutent 18 AEMO dans le cadre de délégations de compétences. Ce calibrage ne correspond pas à la réalité des besoins observés sur le territoire, où davantage d'AEMO Renforcées sont prescrites. Avec un taux d'occupation avoisinant les 100%, le SIEMO, autorisé à pratiquer une fongibilité de ces mesures, a continué d'exercer plus d'AEMO Renforcées que d'AEMO Classiques. Bien qu'aucune admission n'ait été refusée en 2020, l'activité du SAPED n'a jamais été pleine au cours de cette année. La montée en charge s'est poursuivie sur l'ensemble de l'année, atteignant 65 accompagnements sur les 68 prévus.

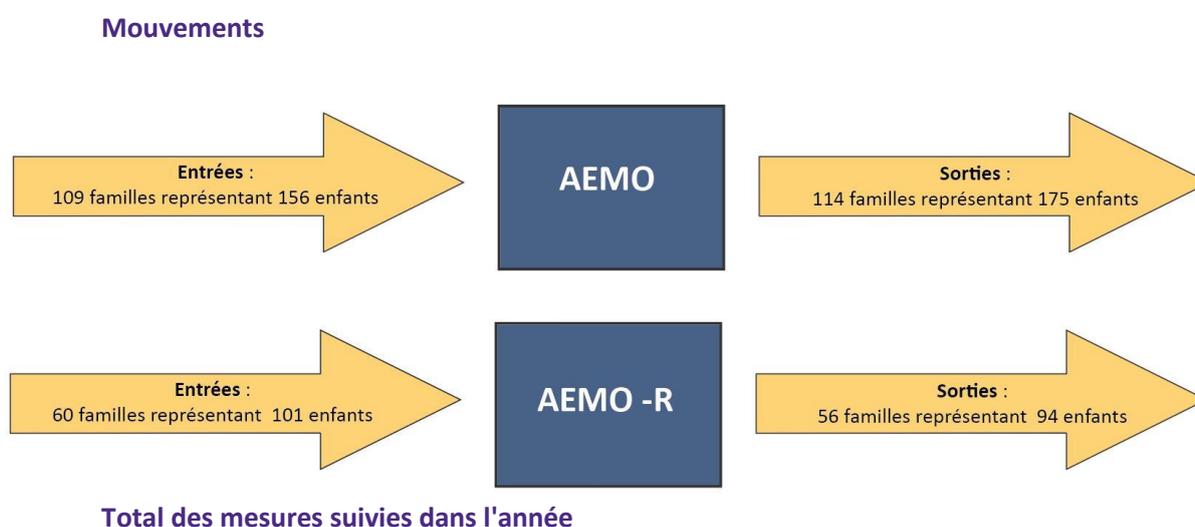
Le Dispositif Relais, en partenariat avec l'Éducation Nationale, a, cette année, dû composer avec une difficile réalité : parvenir à maintenir sa mission de lutte contre la marginalisation scolaire et sociale de jeunes soumis à l'obligation scolaire malgré un contexte sanitaire ayant fortement bousculé voir empêché les actions pédagogiques et éducatives.

PARTIE 1 : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE PAR MODALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

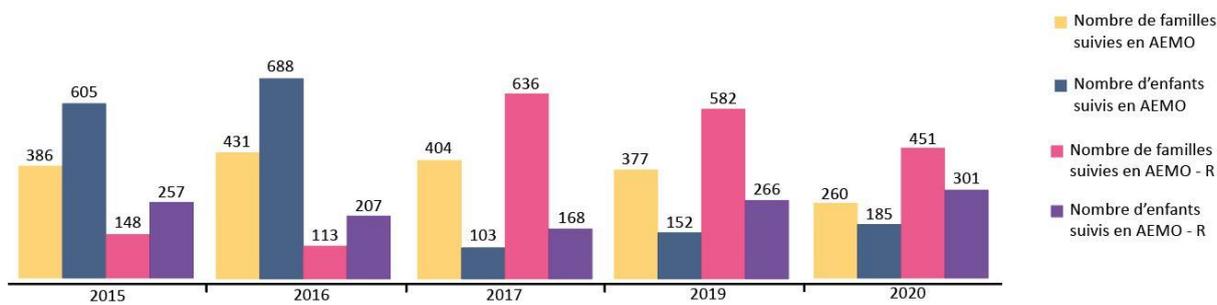
Concernant le suivi de l'activité, l'année 2020 est complexe à étudier au regard de l'importante réorganisation des services suite aux appels à projet ainsi que le changement de logiciel de traitement de données suite au piratage de notre précédent logiciel. Ainsi, certaines données sont à apprécier avec une légère marge d'erreurs possibles. Par ailleurs, le recueil des données est essentiellement issu des « retours d'audience », collecté par le personnel éducatif. La suspension de nombreuses audiences (principalement lors des renouvellements de mesure) rend certaines données inexploitable ou statistiquement peu pertinentes à analyser.

SERVICE D'INTERVENTION ÉDUCATIVES EN MILIEU OUVERT (SIEMO)

Effectifs suivis en AEMO et AEMO-R



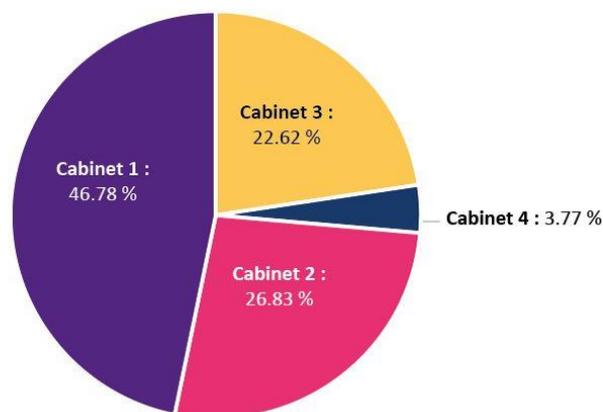
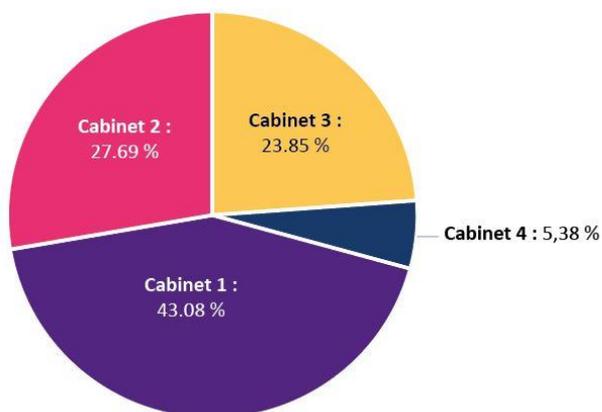
Année	Nombre de familles suivies		Nombre d'enfants suivis		Répartition enfants/familles	
	AEMO	AEMO-R	AEMO	AEMO-R	AEMO	AEMO-R
2016	431	113	688	207	1,59	1,83
2017	404	103	636	168	1,57	1,63
2018	<i>Données non exploitables</i>					
2019	377	152	582	266	1,54	1,75
2020	260	185	451	301	1,73	1,62



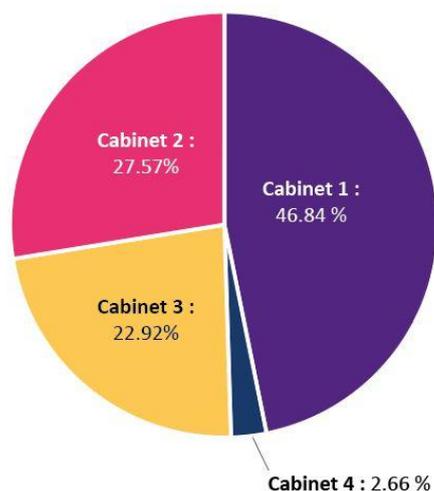
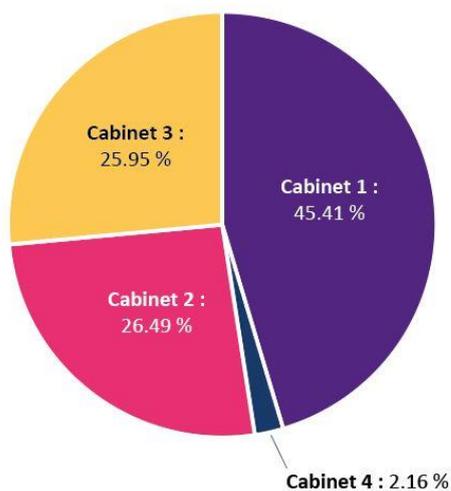
MESURES SUIVIES DANS L'ANNÉE

Mesures suivies en AEMO et AEMO-R par cabinet

	AEMO : 260 familles pour 451 enfants	Rapport Enfants/famille
Cabinet 1	112 familles pour 211 enfants	1,88
Cabinet 2	72 familles pour 121 enfants	1,68
Cabinet 3	62 familles pour 102 enfants	1,65
Cabinet 4	14 familles pour 17 enfants	1,21



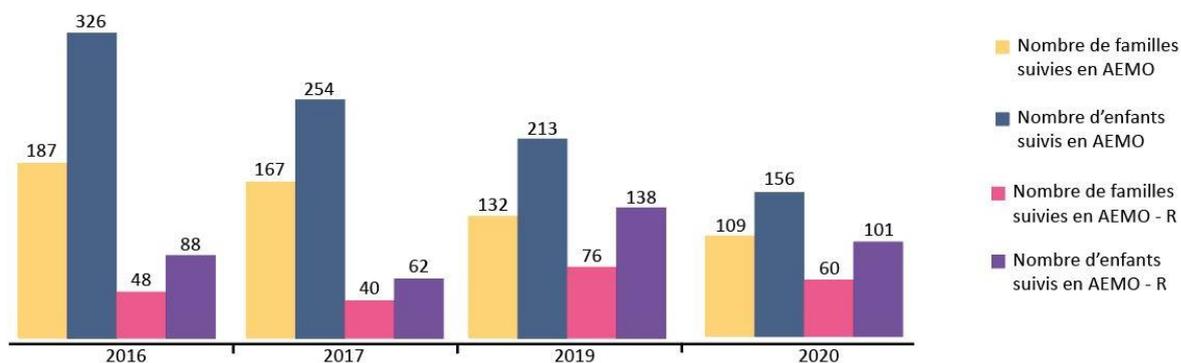
	AEMO – R : 152 familles pour 266 enfants	Rapport Enfants/famille
Cabinet 1	84 familles pour 141 enfants	1,68
Cabinet 2	49 familles pour 83 enfants	1,69
Cabinet 3	48 familles pour 69 enfants	1,44
Cabinet 4	4 familles pour 8 enfants	2



Nouvelles mesures mises en œuvre

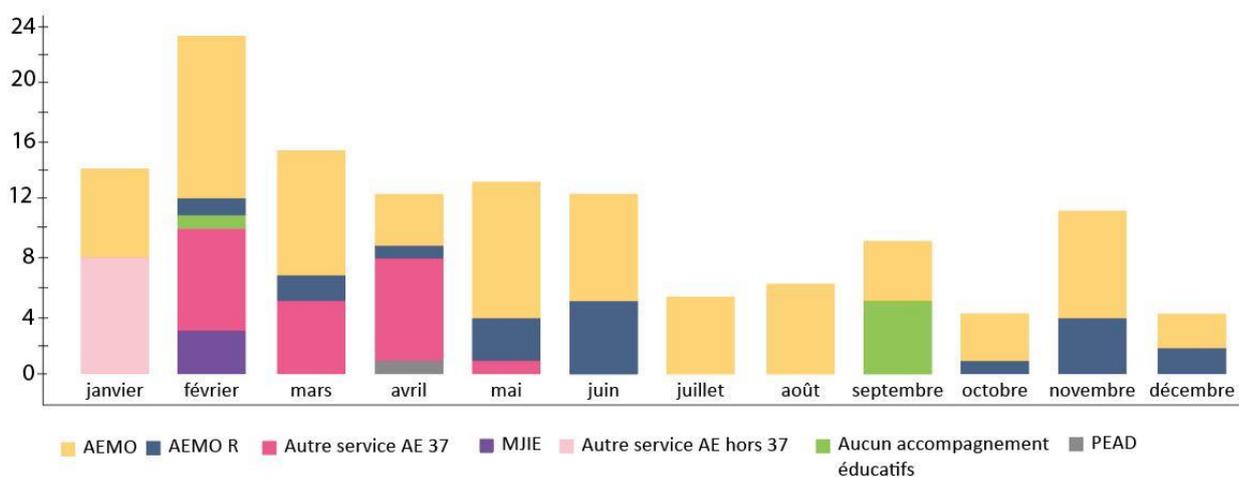
Le nombre de nouvelles mesures mises en œuvre

Année	Nombre de familles suivies		Nombre d'enfants suivis		Répartition enfants/familles	
	AEMO	AEMO-R	AEMO	AEMO-R	AEMO	AEMO-R
2016	187	48	326	88	1,74	1,83
2017	167	40	254	62	1,50	1,52
2018	<i>Données non exploitables</i>					
2019	132	76	213	138	1,61	1,82
2020	109	60	156	101	1,54	1,68



NOUVELLES MESURES

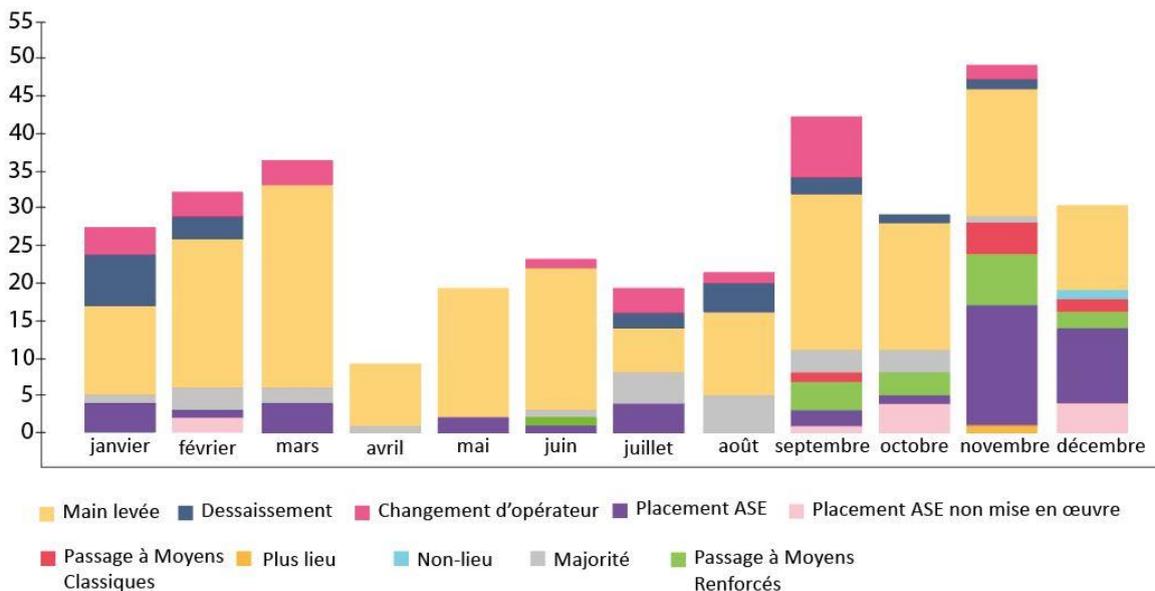
L'origine des nouvelles mesures en AEMO et AEMO – R



Milieu Ouvert - AEMO	soit 60 %
Milieu Ouvert - AEMO R	soit 21,47 %
Milieu Ouvert - Aucun accompagnement éducatif antérieur	soit 0,36 %
Milieu Ouvert - Autre service AE 37	soit 10,81 %
Milieu Ouvert - Autre service AE hors 37	soit 4,76 %
Milieu Ouvert - MJIE	soit 1,08 %
Milieu Ouvert - PEAD	soit 0,69 %

Mesures terminées

Les motifs de fin de mesures



Nombre de sorties par mois et par motif de sortie	
Milieu Ouvert - Changement d'opérateur	soit 6,4 %
Milieu Ouvert - Dessaisissement	soit 16,66 %
Milieu Ouvert - Main levée	soit 48,90 %
Milieu Ouvert - Majorité	soit 8,20 %
Milieu Ouvert - Non lieu	soit 0,27 %
Milieu Ouvert - Passage à Moyens Classiques	soit 1,43 %
Milieu Ouvert - Passage à Moyens Renforcés	soit 3,71 %
Milieu Ouvert - Placements ASE	soit 11,59 %
Milieu Ouvert - Placements ASE non mise en œuvre	soit 2,97 %
Milieu Ouvert - Plus lieu	soit 0,17 %

Les motifs de fin de mesures

Provenance	Nombre d'enfants	
	AEMO	AEMO-R
Placés ASE	21	42
Mainlevée	64	20
Devenus majeurs	18	8
Transmission Fondation Auteuil	3	12
Dessaisissement	9	7
Transmission Association SOS	6	2
Renouvellement en AEMO-R	70	114
Renouvellement en AEMO	115	18
TOTAL	306	223

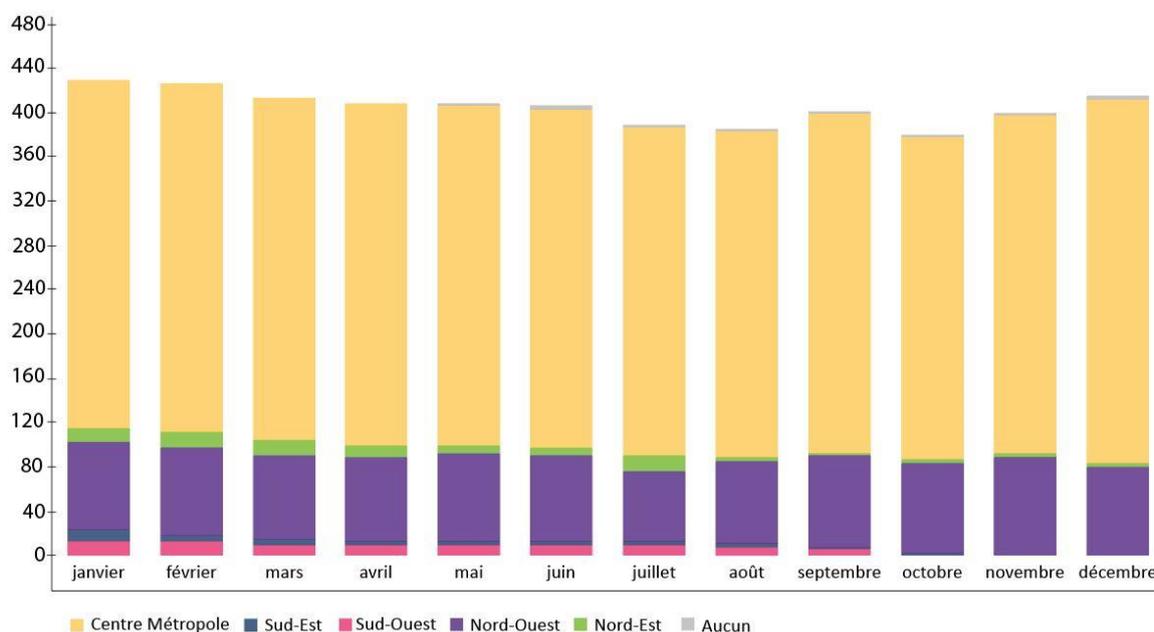
14,07 % des mesures d'AEMO finissent à échéance normale, 18,96 % se transforment en AEMO-R et 11,31 % des enfants suivis sont placés.

31,07 % des AEMO-R aboutissent à des placements et 12,62 % se prolongent en AEMO classiques. Ainsi, majoritairement, l'intervention à moyens renforcés favorise une mobilisation des parents permettant une orientation, à terme, en AEMO. Concernant, le pourcentage de placement, plus élevé en AEMO-R qu'en AEMO classique, il est à mettre en lien avec les profils particuliers des mineurs et leur famille, situation de grande vulnérabilité avec des enfants en bas âge où les problèmes de sécurité sont importants.

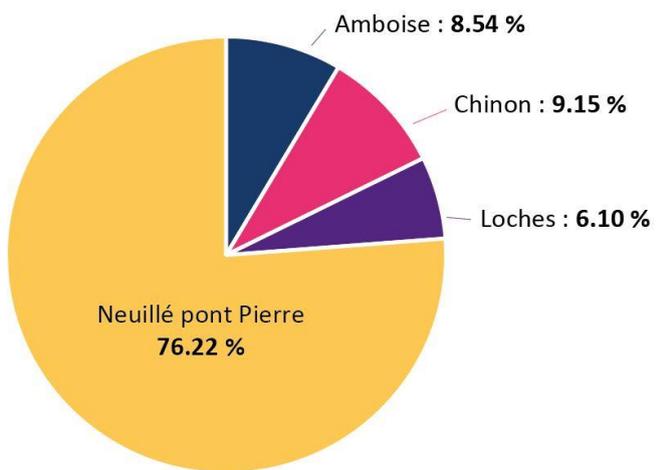
Lieux de placements A.S.E. réalisés dans l'année

Lieux de placement	Nombre d'enfants	
	AEMO	AEMO-R
Familles d'accueil	0	2
MECS	0	0
IDEF	1	3
PEAD	18	12
Non mis en œuvre	2	7
TOTAL	21	24

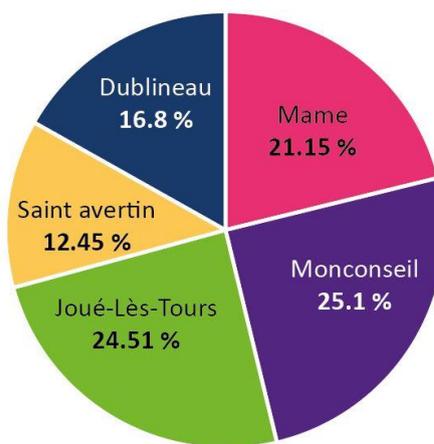
Répartition par territoire



Répartition par Pôle Enfance



TERRITOIRES EXTÉRIEURS



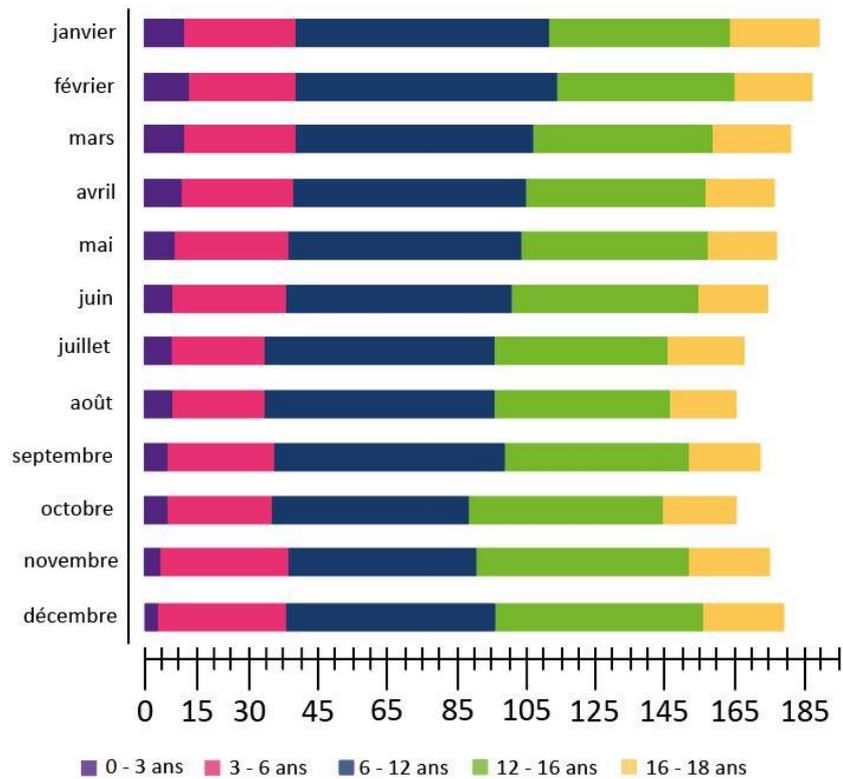
METROPOLE

Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population concernée

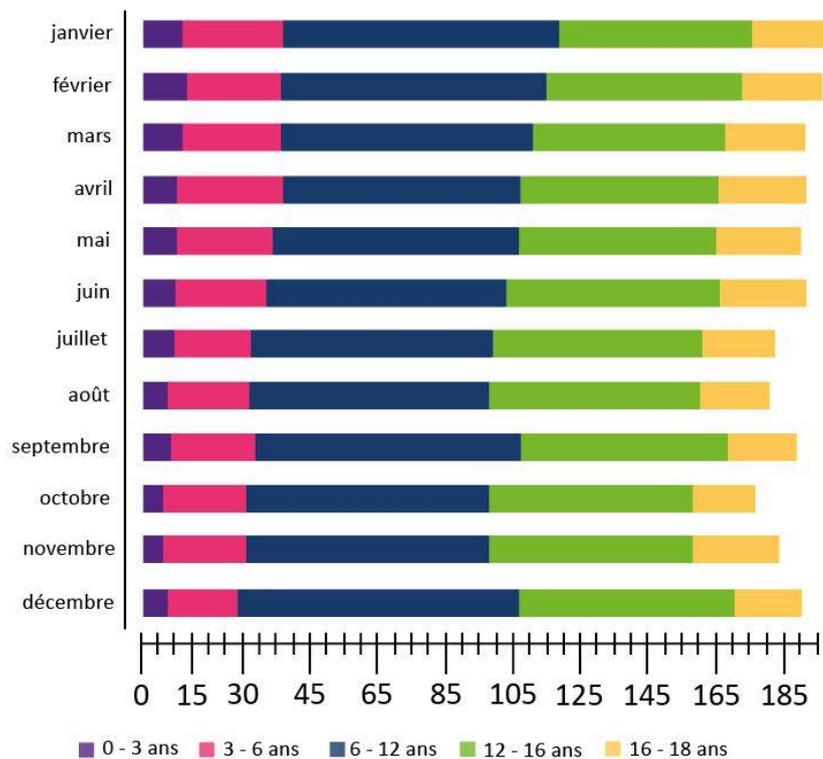
Les enfants

Répartition par classe d'âge et sexe

Féminin

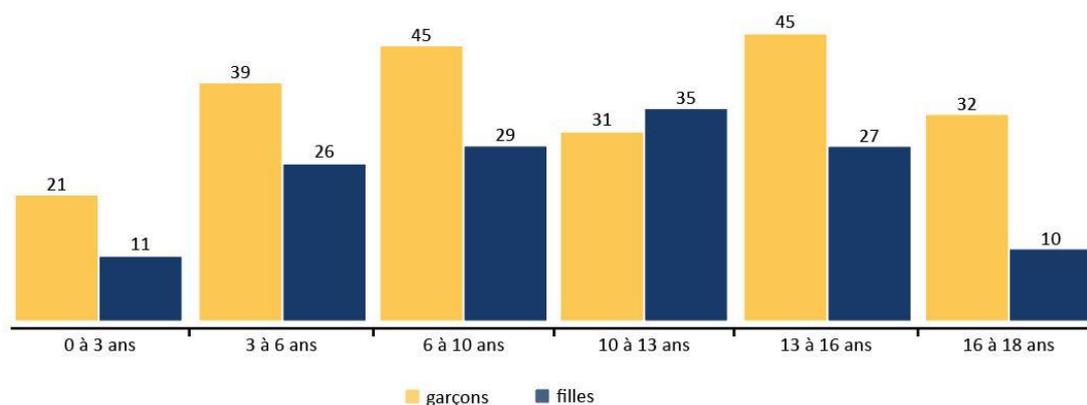


Masculin



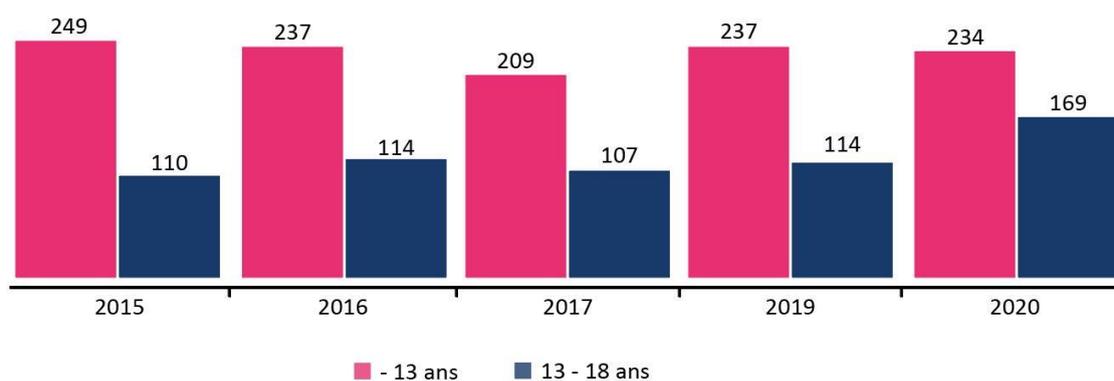
L'âge à l'admission et répartition par sexe

Âge	Total		%	
	AEMO	AEMO-R	AEMO	AEMO-R
0 à 3 ans	21	11	9,86	7,97
3 à 6 ans	39	26	18,31	18,84
6 à 10 ans	45	29	21,13	21,01
10 à 13 ans	31	35	14,55	25,36
13 à 16 ans	45	27	21,13	19,57
16 à 18 ans	32	10	15,02	7,25
Total enfants	213	138	100	100



RÉPARTITION PAR ÂGE ET SEXE

Le nombre d'enfants entrés par année selon les tranches d'âge



Âge moyen des mineurs admis en 2020

Âge moyen à l'admission – moyenne annuelle

- AEMO = 9,03
- AEMO-R = 8,06

Âge moyen annuel - moyenne de l'année

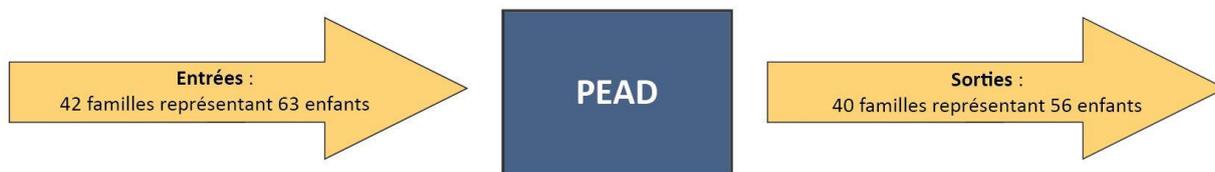
- AEMO = 10,34
- AEMO-R = 10,31

Âge médian = 10 ans

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE PLACEMENTS ÉDUCATIFS À DOMICILE (SAPED)

Effectifs suivis dans l'année au PEAD

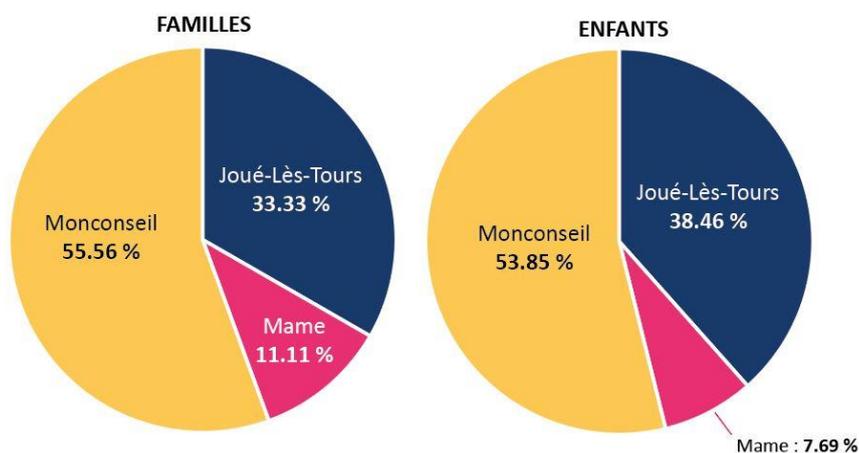
Mouvements



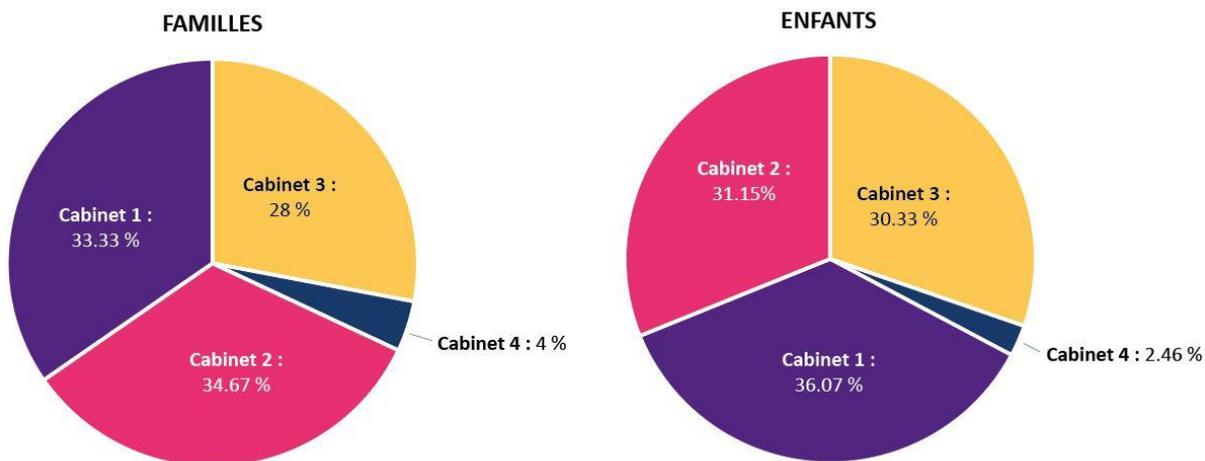
Total des mesures suivies dans l'année

135 enfants

Mesures administratives :	9 familles pour 13 enfants
Pôle Enfance Monconseil	5 familles pour 7 enfants
Pôle Enfance Joué-les-Tours	3 familles pour 5 enfants
Pôle Enfance Mame	1 familles pour 1 enfants



Mesures judiciaires :	75 familles pour 122 enfants
Cabinet 1	25 familles pour 44 enfants
Cabinet 2	26 familles pour 38 enfants
Cabinet 3	21 familles pour 37 enfants
Cabinet 4	3 familles pour 3 enfants



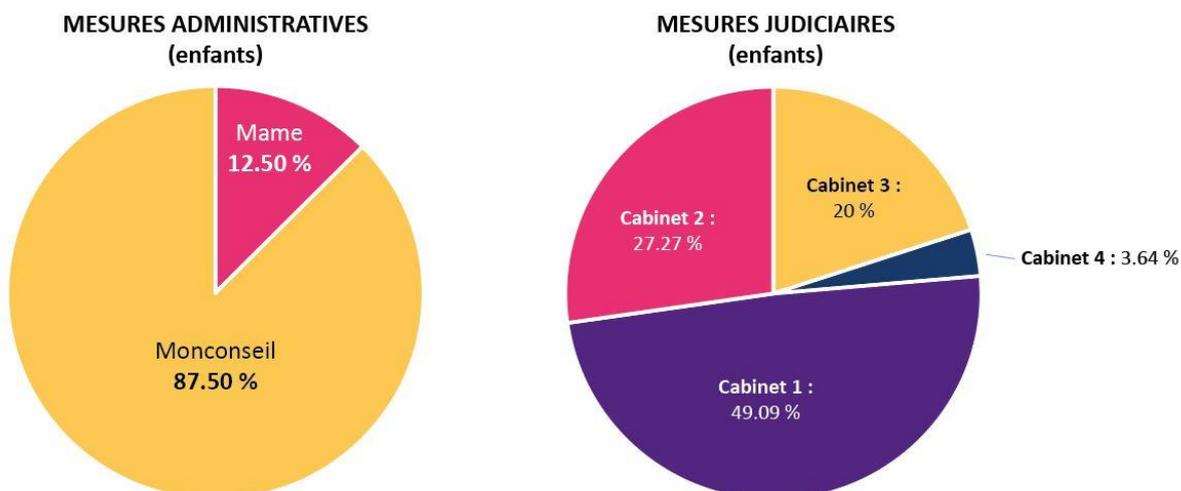
Nouvelles mesures mises en œuvre

Le nombre de nouvelles mesures mises en œuvre

42 familles représentant 63 enfants

La répartition des mesures au PEAD

Mesures administratives :	6 familles pour 8 enfants
Pôle Enfance Monconseil	5 familles pour 7 enfants
Pôle Enfance Joué les Tours	1 familles pour 1 enfants
Mesures judiciaires :	34 familles pour 55 enfants
Cabinet 1	15 familles pour 27 enfants
Cabinet 2	10 familles pour 15 enfants
Cabinet 3	7 familles pour 11 enfants
Cabinet 4	2 familles pour 2 enfants



L'origine des nouvelles mesures au PEAD

Provenance	Nombre d'enfants	%
AEMO	5	7,94
AEMO R	14	22,22
Aucun accompagnement éducatif	17	26,98
Pôle Enfance (mesure administrative)	1	1,59
Placement avec éloignement	23	36,51
Autres services A.E.	3	4,76
TOTAL	63	100

Mesures terminées

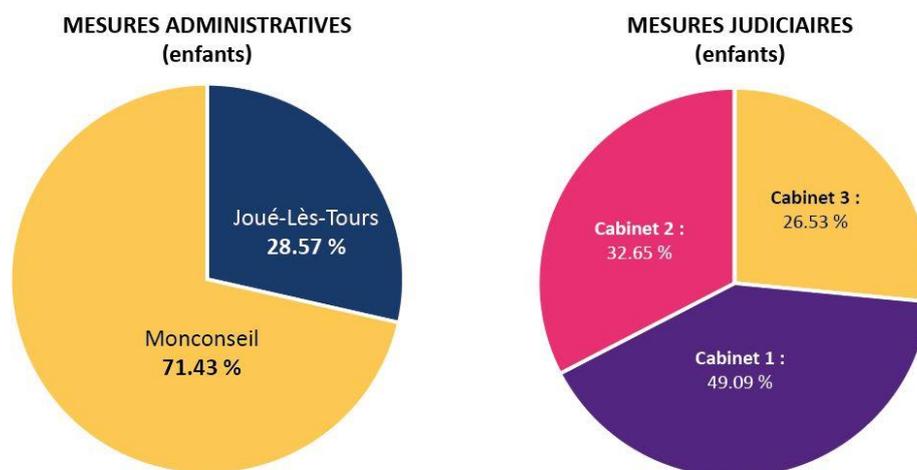
Les mesures terminées au PEAD par cabinet

39 familles représentant 56 enfants

La répartition des mesures au PEAD

Mesures administratives : 4 familles pour 7 enfants
 Pôle Enfance Monconseil 3 familles pour 5 enfants
 Pôle Enfance Joué les Tours 1 familles pour 2 enfants

Mesures judiciaires : 33 familles pour 49 enfants
 Cabinet 1 12 familles pour 20 enfants
 Cabinet 2 11 familles pour 16 enfants
 Cabinet 3 10 familles pour 13 enfants



Les motifs de fin de mesures

Provenance	Nombre d'enfants
Placement ASE	21
Mainlevée	24
Arrêt de prise en charge	3
Majorité	5
Placement ASE non mis en œuvre	3
TOTAL	56

La durée moyenne des mesures terminées

PEAD : 14,71 mois

Lieux de placement

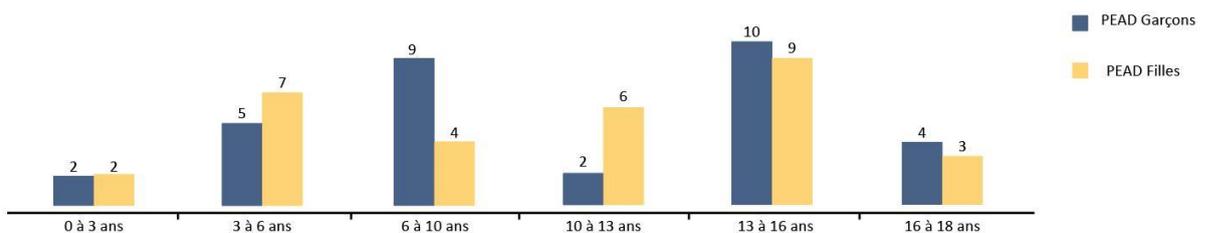
Lieux de placement	Nombre d'enfants
Familles d'accueil	2
MECS – Villages d'enfants	3
DAO Association Montjoie	1
Placement avec éloignement	9
Structures spécifiques	2
TOTAL	17

Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population concernée

Les enfants

L'âge à l'admission et répartition par sexe

Âge	Garçons	Filles	Total	%
Moins 3 ans	2	2	4	6,35
3 à 6 ans	5	7	12	19,05
6 à 10 ans	9	4	13	20,63
10 à 13 ans	2	6	8	12,70
13 à 16 ans	10	9	19	30,16
16 à 18 ans	4	3	7	11,11
Total enfants	32	31	63	100
%	50,79	49,21		



RÉPARTITION PAR ÂGE ET SEXE

Les familles

Le nombre d'enfants et la taille des familles suivis en 2020

Nombre d'enfants	Nombre de familles suivies
1 enfant	49
2 enfants	22
3 enfants	11
4 enfants	1
5 enfants	1
TOTAL	84

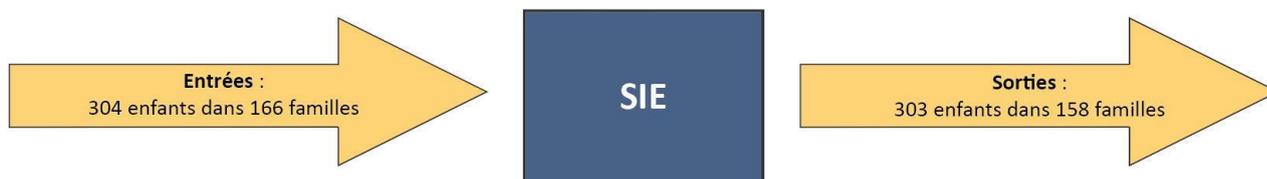
Au PEAD, 58,33 % des mesures ne concernent qu'un enfant suivi dans sa famille.

Les suivis individuels restent importants (plus de la moitié des interventions pour l'ensemble des mesures d'accompagnement éducatif).

SERVICE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE (SIE)

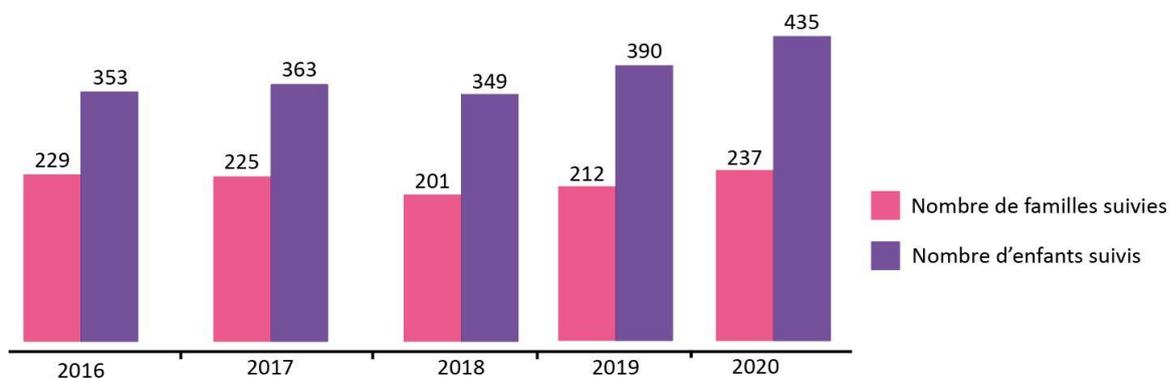
Effectifs suivis dans l'année

Mouvements



Total des mesures suivies dans l'année

Année	Nombre de familles suivies	Nombre d'enfants suivis	Nombre d'enfants/famille
2016	229	353	1,54
2017	225	363	1,61
2018	201	349	1,74
2019	212	390	1,84
2020	237	435	1,84



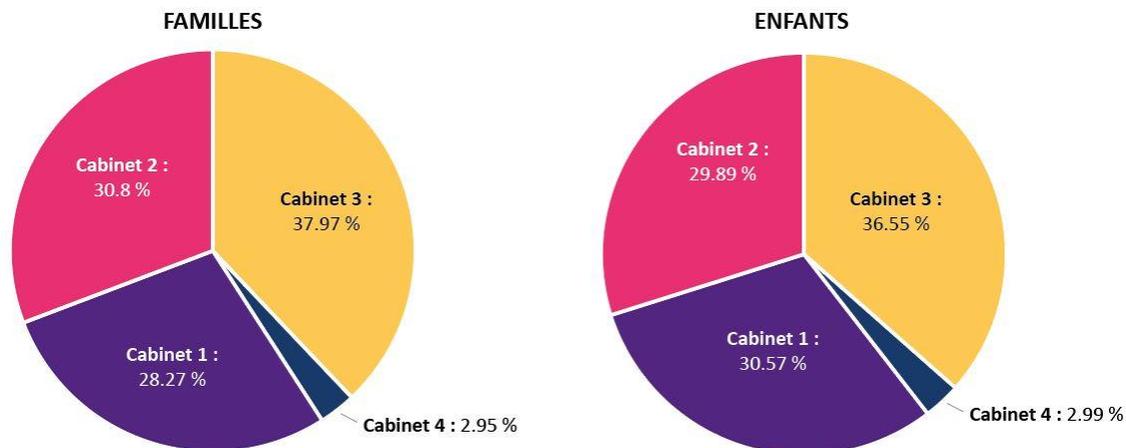
MESURES SUIVIES DANS L'ANNÉE

Répartition des mesures suivies par cabinet

237 familles pour 435 enfants

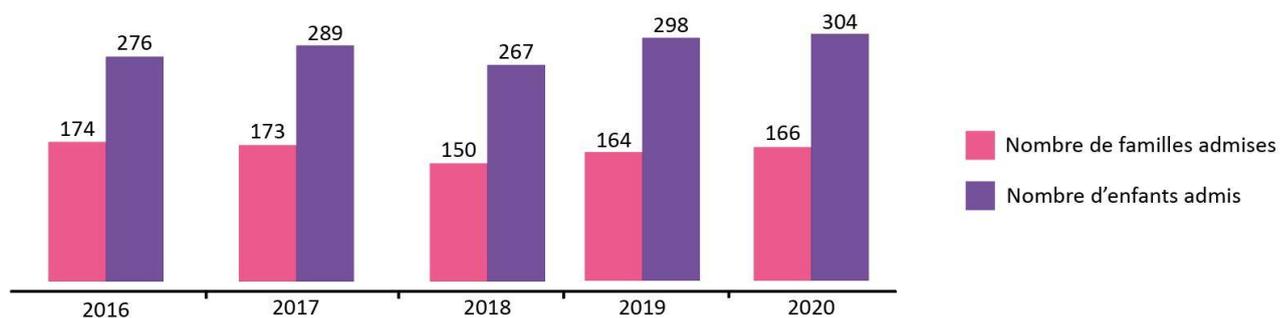
Rapport Enfants/famille

Cabinet 1	67 familles pour 133 enfants	1,99
Cabinet 2	73 familles pour 130 enfants	1,78
Cabinet 3	90 familles pour 159 enfants	1,77
Cabinet 4	7 familles pour 13 enfants	1,86



Nouvelles mesures mises en œuvre

Année	Nombre de familles admises	Nombre d'enfants admis	% Nombre d'enfants / famille
2016	174	276	1,59
2017	173	289	1,67
2018	150	267	1,78
2019	164	298	1,82
2020	166	304	1,83

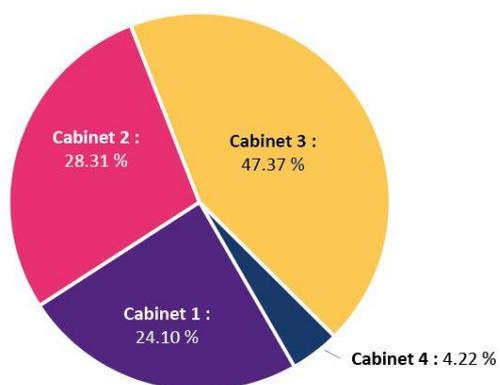


NOUVELLES MESURES MISES EN ŒUVRE

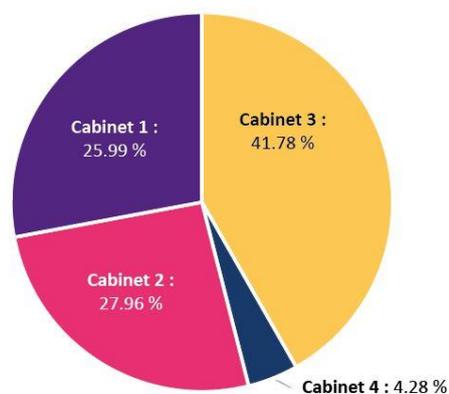
L'origine des nouvelles mesures

Origine	Familles	Enfants	% enfants
Cabinet 1	40	79	25,99
Cabinet 2	47	85	27,96
Cabinet 3	72	127	41,78
Cabinet 4	7	13	4,27
TOTAL	166	304	100

FAMILLES



ENFANTS

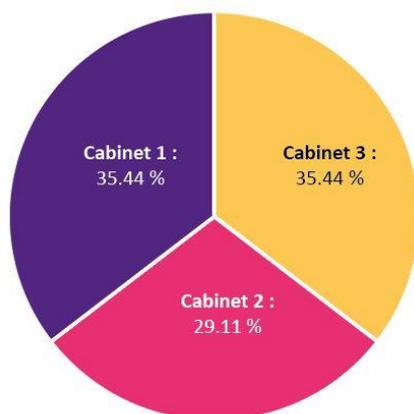


Mesures terminées

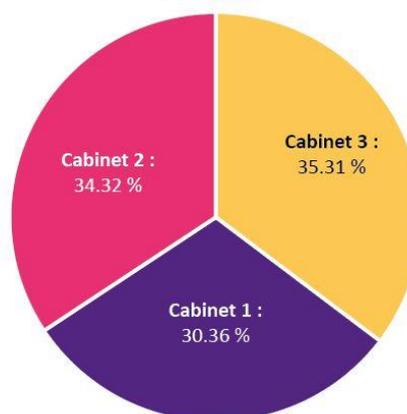
Le nombre de mesures terminées par cabinet

Origine	Familles	Enfants	% enfants
Cabinet 1	46	92	30,36
Cabinet 2	56	104	34,32
Cabinet 3	56	107	35,32
TOTAL	158	303	100

FAMILLES



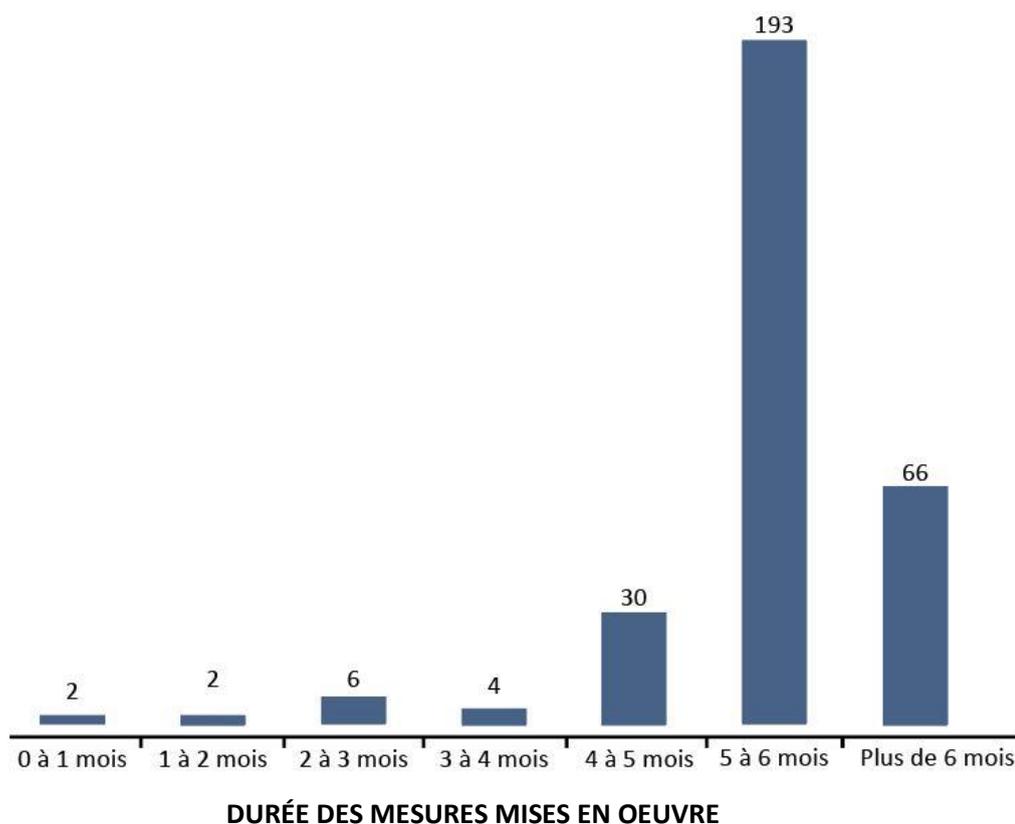
ENFANTS



La durée des mesures mises en œuvre

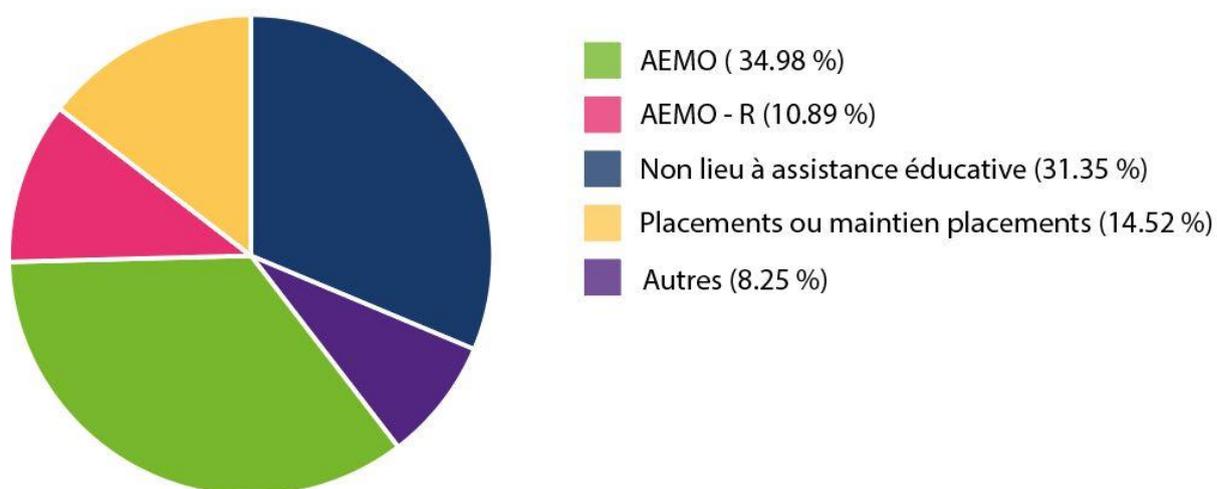
MJIE de 0 à 1 mois.....	2
MJIE de 1 à 2 mois.....	2
MJIE de 2 à 3 mois.....	6
MJIE de 3 à 4 mois.....	4
MJIE de 4 à 5 mois.....	30
MJIE de 5 à 6 mois.....	193
MJIE plus de 6 mois.....	66
TOTAL	303 MJIE

La très grande majorité des mesures est exercée dans un délai maximum de cinq à six mois. Le temps d'intervention est nécessaire pour réaliser un travail d'observation et d'évaluation pluri professionnel et déterminer d'une orientation adaptée.



Les propositions d'orientation en fin de mesure

Année	AEMO	AEMO-R	Placements ou maintien placements	Non-lieu à assistance éducative	Autres	TOTAL d'enfants
2016	94	68	46	54	20	282
2017	128	38	46	52	16	280
2018	91	42	64	60	12	169
2019	90	32	44	62	30	258
2020	106	33	44	95	25	303



PROPOSITION D'ORIENTATION EN FIN DE MESURE

Sur les 303 enfants sortis en 2020, 45,87 % ont bénéficié d'une mesure d'AEMO ou d'AEMOR, ce qui confirme l'orientation des interventions en protection de l'enfance vers un accompagnement du mineur et de sa famille pour favoriser le maintien de l'enfant à son domicile.

Les placements réalisés dans l'année

Année	Placements A.S.E.	Placements directs Juges	Total	% Enfants placés / Enfants suivis
2016	40	3	43	12,18
2017	35	6	41	11,29
2018	55	1	56	16,05
2019	41	3	44	11,54
2020	42	2	44	10,11

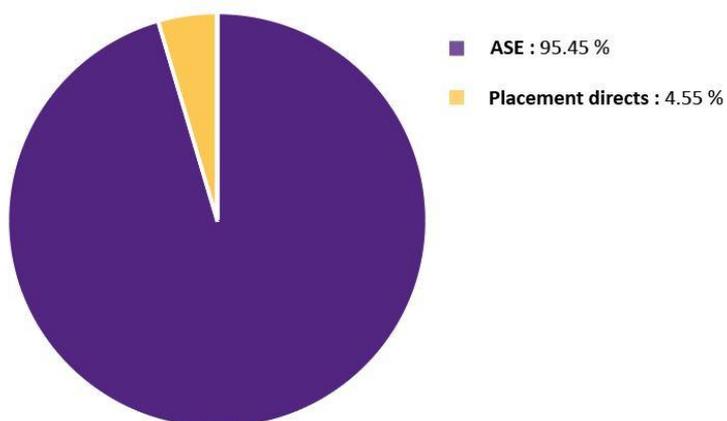
Répartition des placements

Placements A.S.E. :

PEAD	10
Famille d'accueil	24
MECS	8
TOTAL	42

Placements directs :

Placement chez le père	1
Placement chez les grands-parents (TDC)	1
TOTAL	3

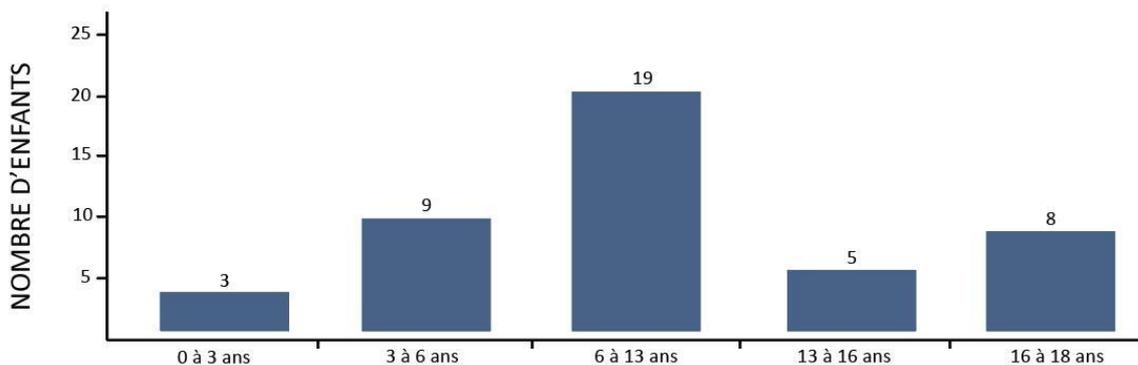


Répartition des placements

Les placements directs sont essentiellement réalisés dans les familles des enfants concernés.

Âge au moment du placement

Âge	Nombre d'enfants	%
0 à 3 ans	3	6,82
3 à 6 ans	9	20,46
6 à 13 ans	19	43,18
13 à 16 ans	5	11,36
16 à 18 ans	8	18,18
Total enfants	44	100

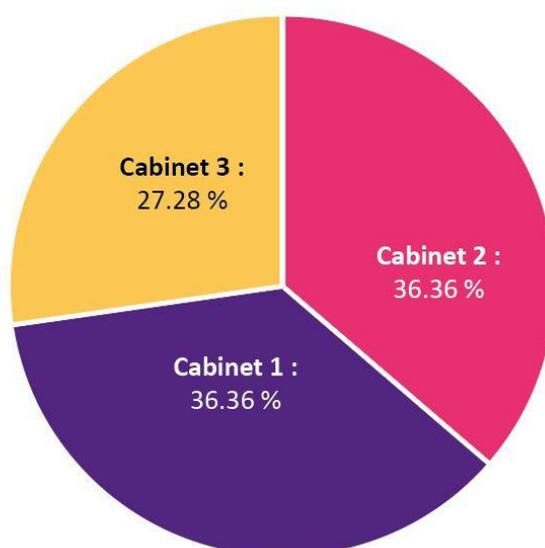


RÉPARTITION PAR ÂGE

Nombre de placements par cabinet

Origine	Placements	% placements / enfants sortis
Cabinet 1	12	27,28
Cabinet 2	16	36,36
Cabinet 3	16	36,36
TOTAL	44	/

Nombre de placements par cabinet



Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population concernée

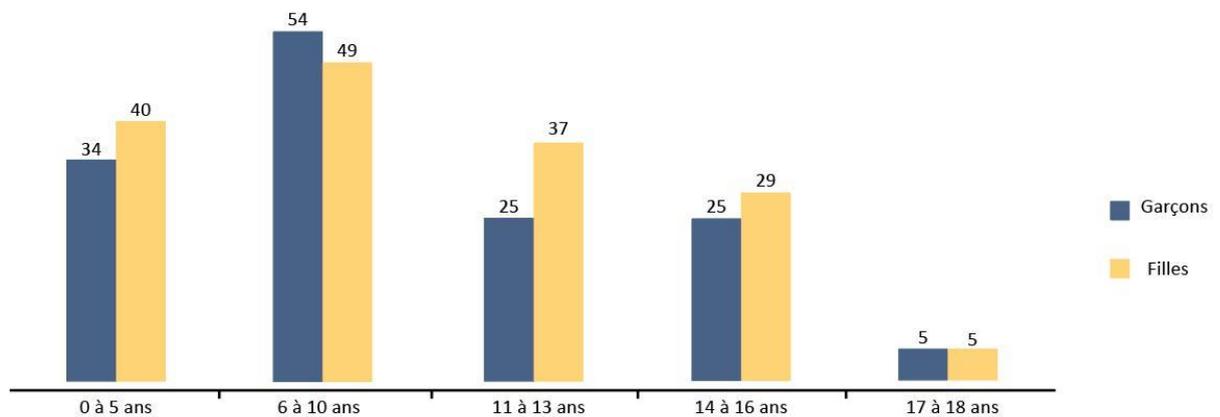
Les enfants

L'âge à l'admission et répartition par sexe

Âge	Garçons	Filles	Total	%
0 à 5 ans	39	38	77	25,84
6 à 10 ans	45	39	84	28,19
11 à 13 ans	35	35	70	23,49
14 à 16 ans	21	28	49	16,44
17 à 18 ans	10	8	18	6,04
Total enfants	150	148	298	100
%	47.19	52.81		

58,42 % des enfants sortis dans l'année ont moins de 10 ans.

78,88 % des enfants sortis dans l'année ont moins de 13 ans.



RÉPARTITION PAR ÂGE ET SEXE

Le nombre d'enfants sortis par année selon les tranches d'âge

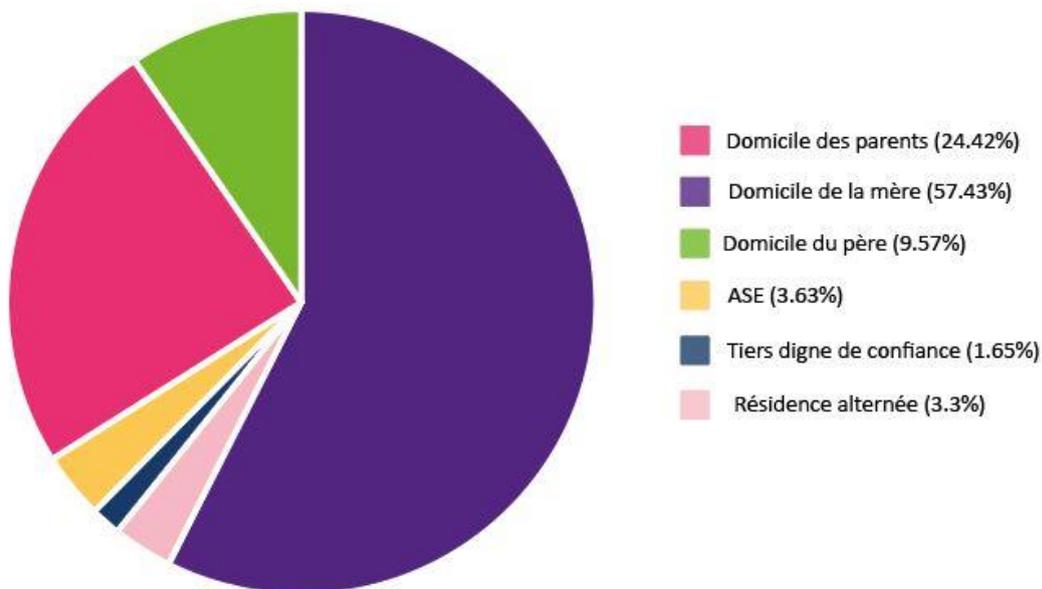
Année	0 à 13 ans	%	14 à 18 ans	%	Total Enfants
2016	208	73,76	74	26,24	282
2017	212	75,71	68	24,29	280
2018	215	79,93	54	20,07	269
2019	193	74,81	65	25,19	258
2020	232	76,57	71	23,43	303



RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

Le lieu de vie de l'enfant

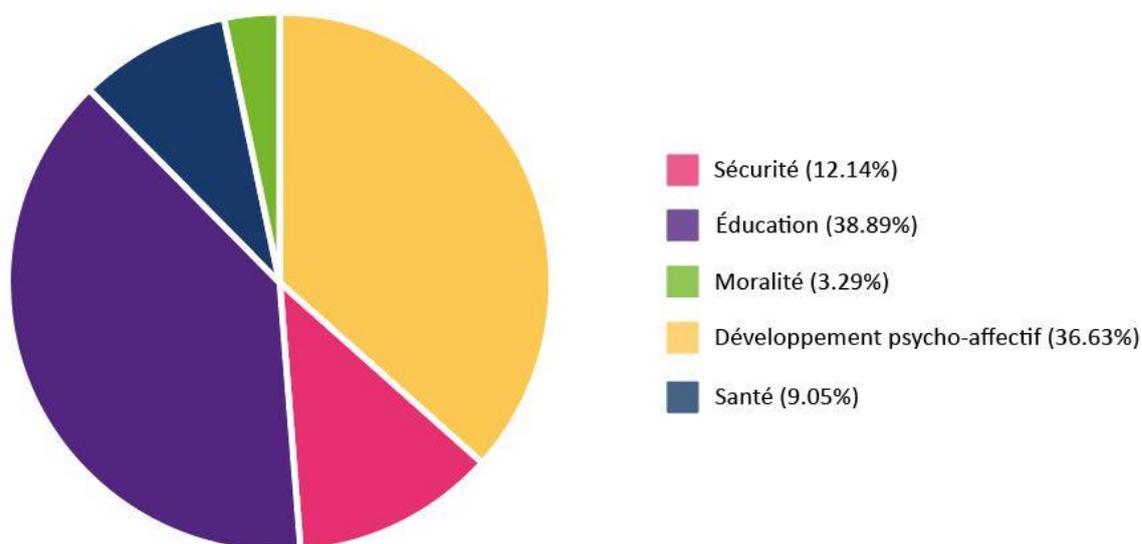
Lieu de vie	Nombre d'enfants	%
Domicile des parents	74	24,42
Domicile du père	29	9,57
Domicile de la mère	174	57,43
Résidence alternée	10	3,30
Tiers digne de confiance	5	1,65
ASE	11	3,63
Total du nombre d'enfants suivis	303	100



LIEU DE VIE DE L'ENFANT

Le type de danger encouru par l'enfant

Type de danger encouru	Nombre d'enfants	%
Éducation	189	38,89
Santé	44	9,05
Moralité	16	3,29
Développement psycho-affectif	178	36,63
Sécurité	59	12,14
Total des critères de danger	486	100
sur le nombre d'enfants sortis	303	/

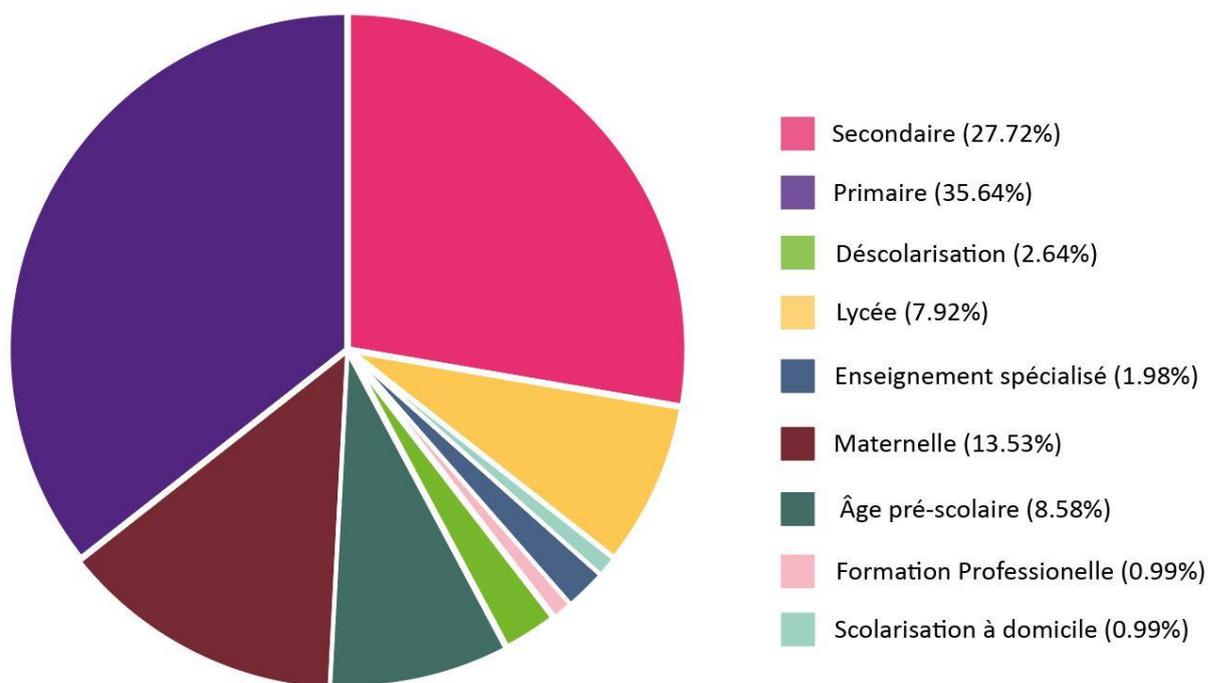


TYPE DE DANGER ENCOURU

La scolarité

Scolarité	Nombre d'enfants	%
Âge pré-scolaire	26	8,58
Maternelle	41	13,53
Primaire	108	35,65
Secondaire	84	27,72
Lycée	24	7,92
Scolarisation à domicile	3	0,99
Enseignement spécialisé	6	1,98
Formation professionnelle	3	0,99
Déscolarisation	8	2,64
Total du nombre d'enfants sortis	303	100

L'importance de la scolarisation en primaire est à mettre en lien avec l'âge des enfants suivis.

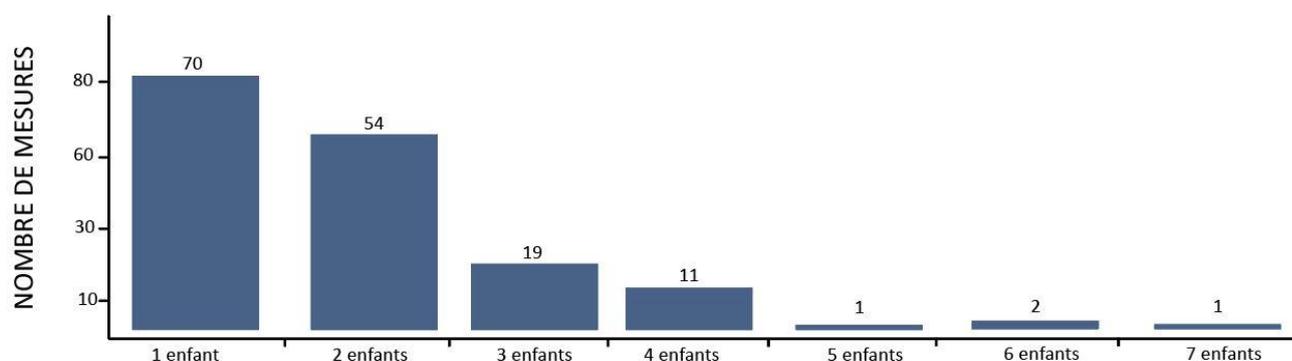


LA SCOLARITÉ

Les familles

Le nombre d'enfants et la taille des familles sorties en 2020

Mesures de	Nombre de familles	%
1 enfant	70	44,30
2 enfants	54	34,18
3 enfants	19	12,03
4 enfants	11	6,96
5 enfants	1	0,63
6 enfants	2	1,27
7 enfants	1	0,63
TOTAL	140	100

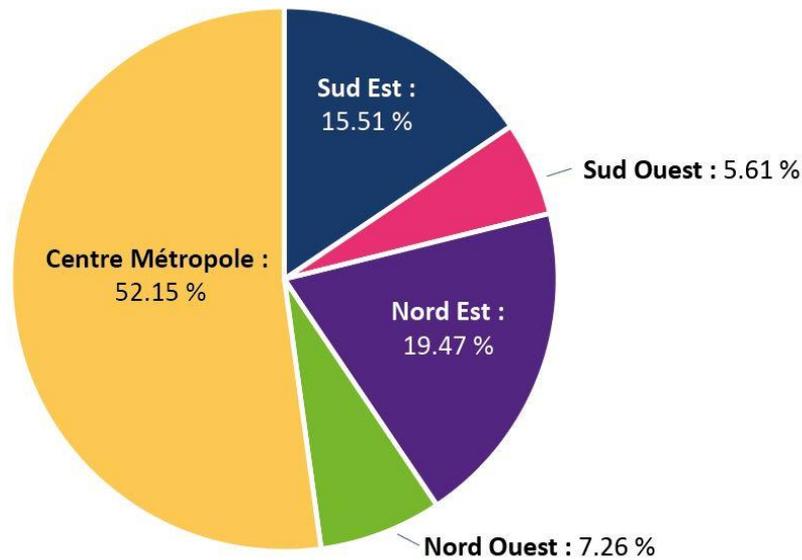


NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLES SORTIES

Plus de 78,48 % des mesures concernent 1 ou 2 enfants dont 43,30 % pour un enfant seul ce qui confirme l'individualisation des mesures judiciaires, malgré une augmentation du ratio nombre d'enfants par famille.

La répartition des familles et des enfants sortis par grands secteurs géographiques

Secteurs géographiques	Familles suivis	Enfants suivis	% Enfants
Territoire Centre Métropole	86	158	52,15
Territoire Sud Est	20	47	15,51
Territoire Sud Ouest	9	17	5,61
Territoire Nord Est	31	59	19,47
Territoire Nord Ouest	12	22	7,26
TOTAL	158	303	100

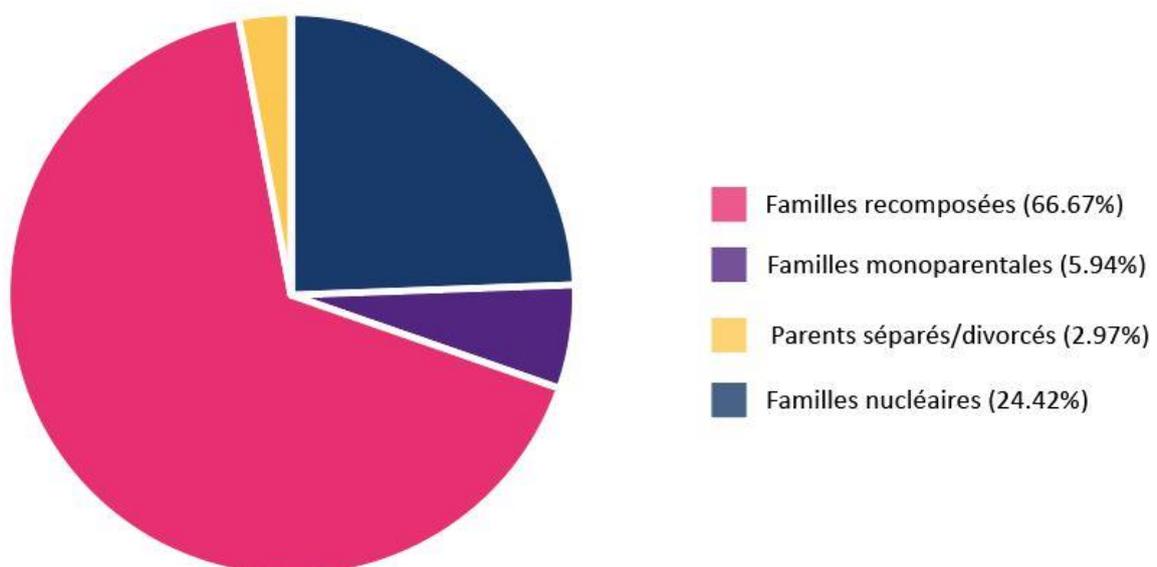


RÉPARTITION DES ENFANTS SORTIS PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Les interventions du SIE couvrent l'ensemble du département d'Indre et Loire. Sa présence est équilibrée entre territoires ruraux et urbains.

La composition familiale

Composition familiale	Nombre d'enfants	%
Parents séparés/divorcés	202	66,67
Familles recomposées	9	2,97
Familles nucléaires	74	24,42
Familles monoparentales	18	5,94
TOTAL	303	100

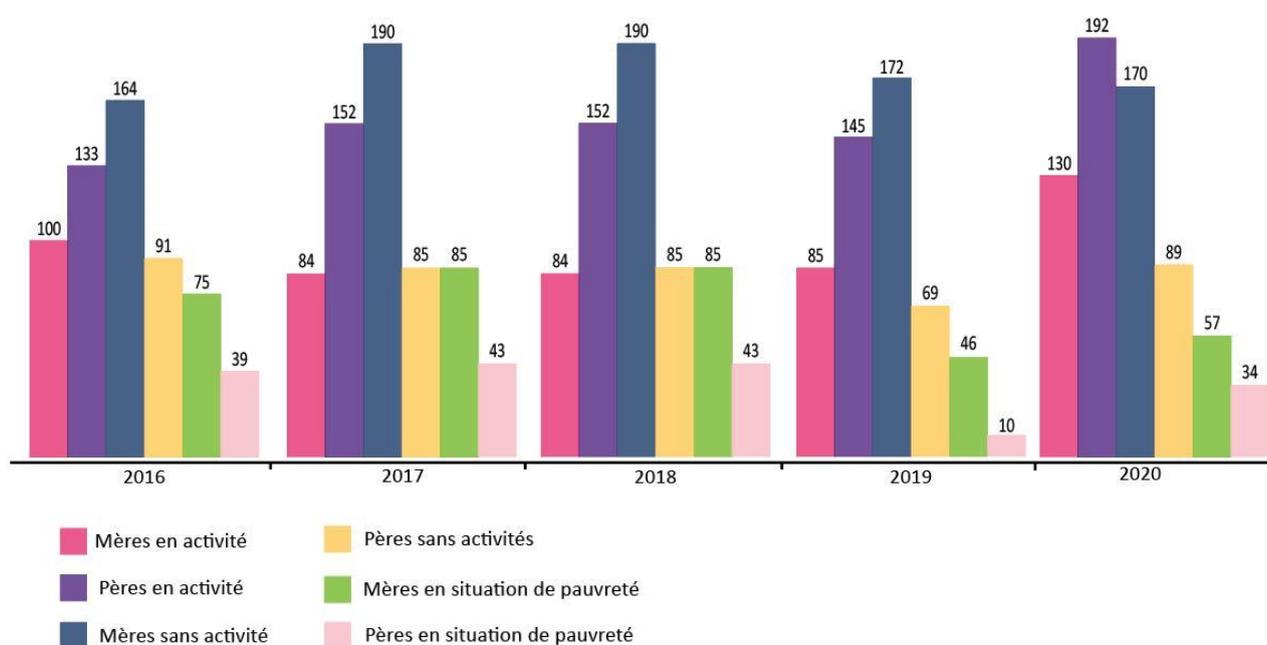


COMPOSITION FAMILIALE

Les indicateurs socio-économiques

Indicateurs socio-économiques	MJIE		%	
	Mère	Père	Mère	Père
En activité	130	192	36,41	60,95
Sans activité	170	89	47,62	28,25
Situation de pauvreté *	57	34	15,97	10,80
Total des indicateurs socio-économiques	357	315	100	100
sur le nombre de familles sorties	303		/	

* Définition de la pauvreté : « état de manque en termes de biens (économiques et ressources de santé) ou de position sociale telle que la personne est incapable de vivre de la même façon que la moyenne des autres personnes de la société » (INSEE).



INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

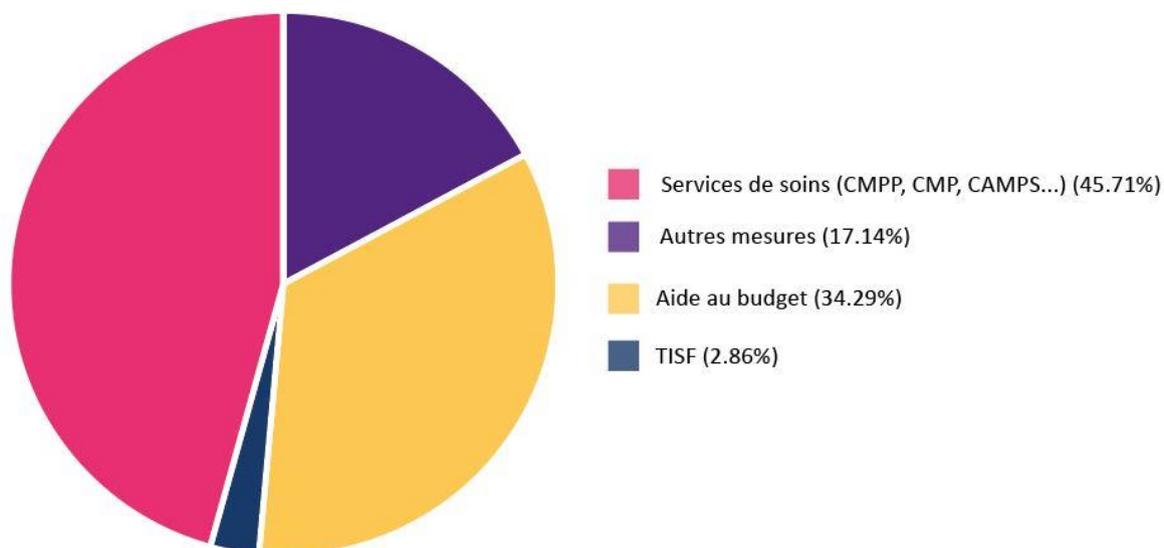
Les données révèlent l'importance des facteurs de pauvreté : une étude sur plusieurs années est nécessaire pour analyser ces chiffres.

Les accompagnements socio-éducatifs concomitants à la MJIE

Suivis spécialisés en cours de mesure

Suivis spécialisés	MJIE	%
Aide au budget	12	34.29
TISF	1	2.86
Services de soins (CMPP, CMP, CAMPS...)	16	45.71
Autres mesures *	6	17.14

* Autres : service logement, SPIP, suivi psychologique en libéral, orthophoniste, MJIE, SESSAD



SUIVIS SPÉCIALISÉS

Suivis socio-éducatifs en cours de mesure

Suivis socio-éducatifs	SIE	%
Service social	29	55.77
PMI	5	9.61
Accueil social	18	34.62

PARTIE 2 : FONCTIONNEMENT ET VIE DU PÔLE

Financement et activité antérieure

Le SIEMO

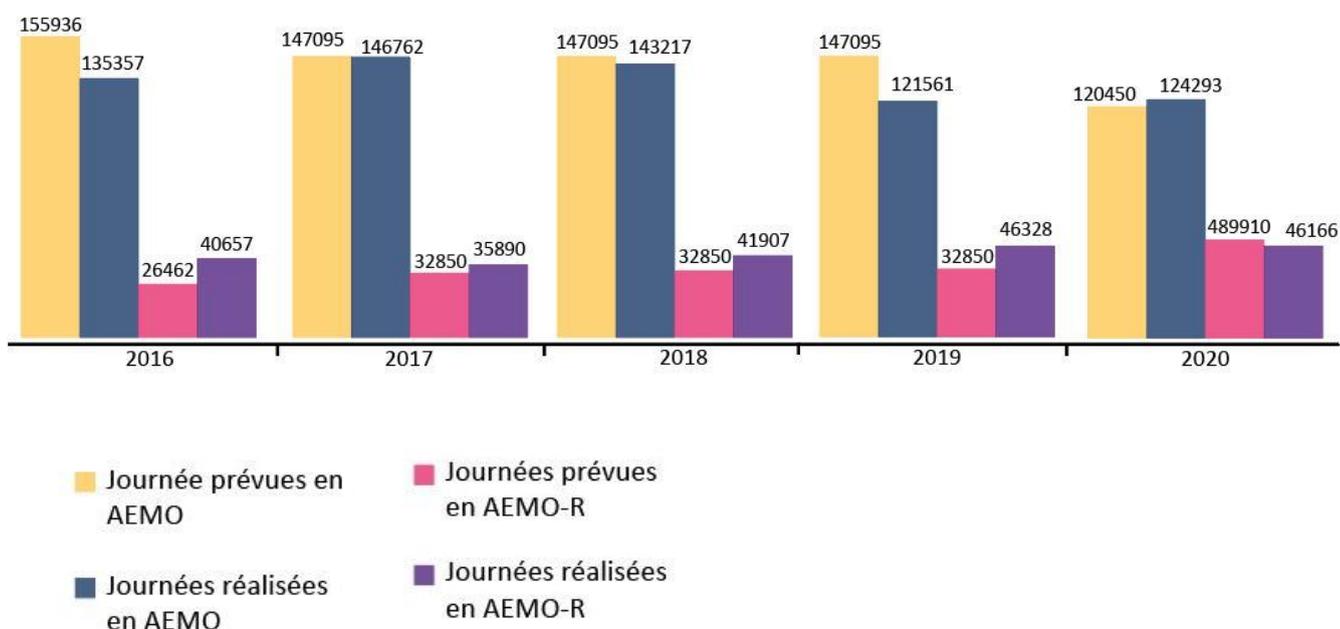
Le financement

Il s'exprime en nombre de journées par enfant.

	AEMO	AEMO-R
Journées prévues au budget 2020	120 450	48 910
Journées réalisées (ASE même département)	118 273	45 971
Journées réalisées (ASE autres départements)	6 020	195
Total journées réalisées en 2020	124 293	46 166
<i>Écart</i>	<i>+ 3 843</i>	<i>- 2 744</i>
Prix de journée à compter du 01/05/19	11,00 €	20,00 €

L'attribution prioritaire des AEMO Renforcées sur les AEMO Classiques laisse apparaître une suractivité en AEMO Renforcée qui compense une sous activité en AEMO Classique.

L'activité antérieure



Le PEAD

Le financement

Journées prévues au budget 2020 24 820

Journées réalisées en 2020..... 20 558

Écart - 4 262

Prix de journée à compter du 01/07/19 55,00 €

Le SIE

Le financement

Actes prévus au budget 2020 300

Actes réalisés 303

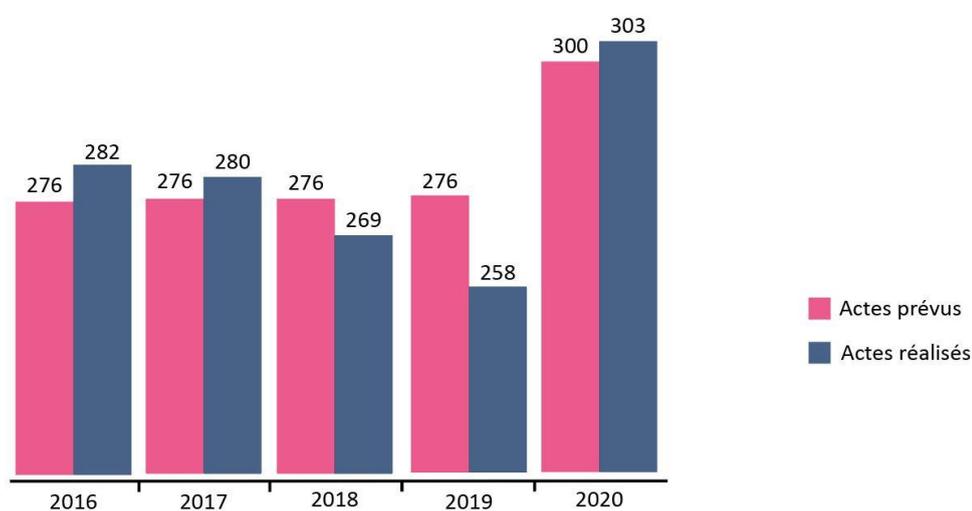
Écart - 3

Prix de l'acte du 01/01/20 au 31/12/20..... 2 675,60 €

L'activité antérieure

Année	Actes prévus	Actes réalisés	Écart
2016	276	282	+ 2,17 %
2017	276	280	+ 1,45 %
2018	276	269	- 2,54 %
2019	276	258	- 6,52 %
2020	300	303	+ 1,00 %

ACTIVITÉ ANTÉRIEURE



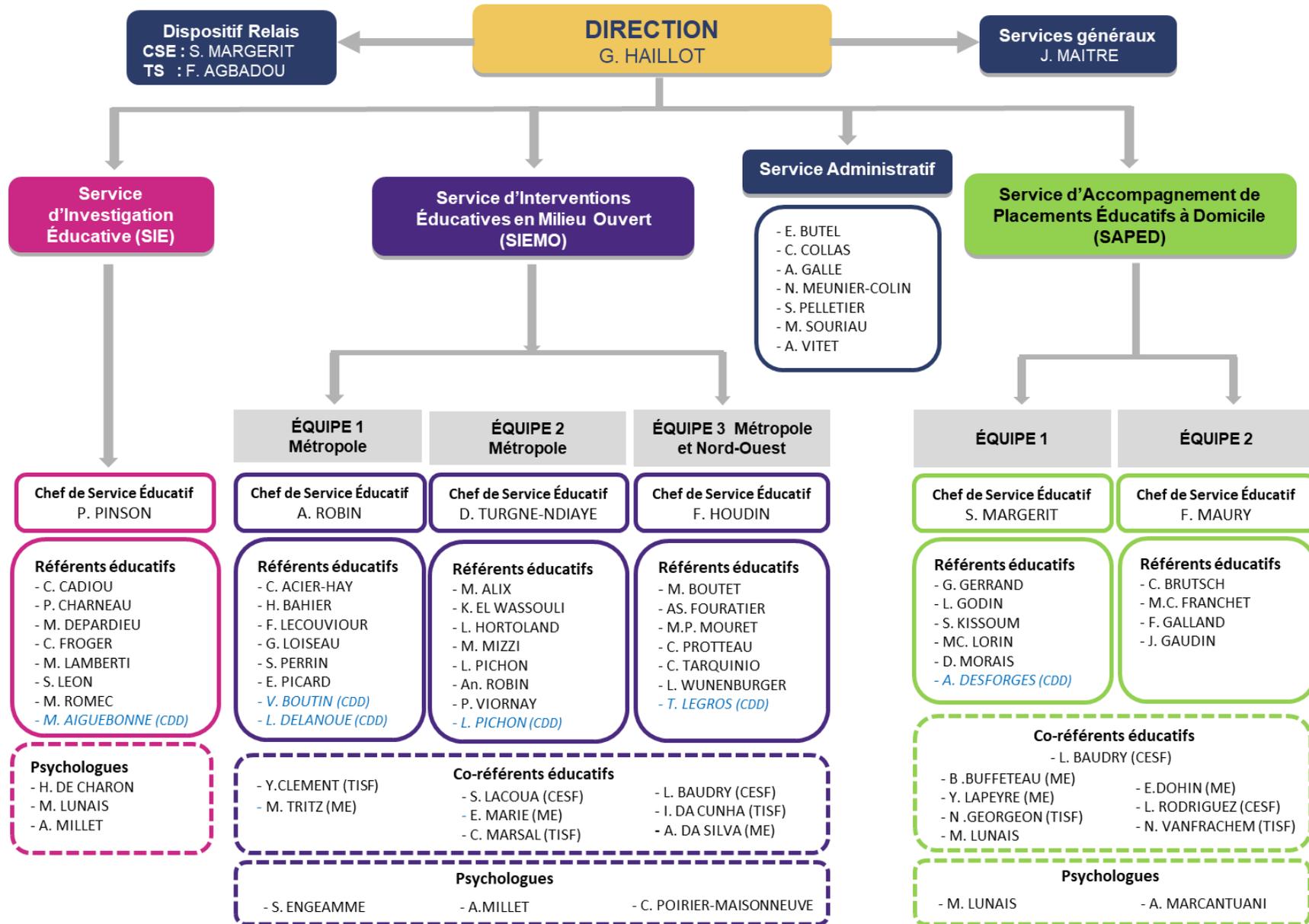
Organisation et fonctionnement

Effectifs et ETP au 31/12/2020

LE SIEMO	
Catégorie professionnelle	ETP
Cadres	3,55
Psychologues	2,00
Référents éducatifs	19,83
Co-référents éducatifs	7,40
Administratif	4,35
Services généraux	0,10
TOTAL	37,23

LE SAPED	
Catégorie professionnelle	ETP
Cadres	2,45
Psychologues	1,00
Référents éducatifs	8,80
Co-référents éducatifs	6,50
Administratif	2,30
Services généraux	0,20
TOTAL	21,25

LE SIE	
Catégorie professionnelle	ETP
Cadres	1,00
Psychologues / Sociologue	1,95
Référents éducatifs	6,99
Administratif	1,25
Services généraux	0,05
TOTAL	11,18



Perspectives

L'année 2020 fut marquée par la pandémie de Covid 19. Le développement du Pôle Milieu Ouvert s'en est trouvé, de fait, modifié ainsi que la dynamique de réorganisation dans les travaux de réécriture des projets de services que le pôle avait projeté d'orchestrer.

2021, en lien avec une amélioration des conditions sanitaires qui se dessinera grâce à la vaccination de masse, sera une année où les perspectives d'évolution et d'amélioration pourront reprendre.

Tout d'abord, le Pôle Milieu Ouvert œuvrera à la réduction des listes d'attentes et durée de mise en œuvre, que cela soit pour les mesures d'investigation ou d'AEMO, AEMO-R en augmentant la capacité des services. Il en va de même avec le PEAD et une perspective d'atteinte des quotas dans le premier semestre.

Le travail engagé avec les équipes dans l'affinement et la réécriture des projets de services se poursuivra, en lien avec le dialogue avec le Conseil Départemental et la Protection Judiciaire de la Jeunesse concernant l'évolution des différents services. Cette élaboration sera concomitante aux réunions de travail avec le Conseil Départemental et les autres associations du territoire afin de terminer la nécessaire construction de référentiels mesures (PEAD et AEMO notamment). Ces référentiels, associés aux différentes démarches d'évaluation des projets des 3 services permettront l'actualisation de ces derniers afin de préciser davantage les modalités d'intervention auprès des enfants et des familles.

De plus, le Pôle Milieu Ouvert œuvrera à proposer des formations au plus près des besoins des personnels dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) ainsi qu'à continuer à s'engager dans sa participation à différents groupes de travail et de réflexion.

Aussi, dans le cadre de l'amélioration continue de son action, le Pôle Milieu Ouvert poursuivra la réflexion sur différentes thématiques ou formations engagées ou reportées : participation des familles, évaluation des compétences parentales, apports de la médiation dans l'accompagnement des situations de conflit parental, mise en œuvre des visites médiatisées, etc.

Guillaume HAILLOT
Directeur du Pôle Milieu Ouvert



Sauvegarde de l'Enfance d'Indre et Loire – Pôle Milieu Ouvert

6 avenue Marcel Dassault - 37200 Tours

02 47 71 15 15

polemilieuouvert@adse37.fr

www.sauvegarde37.fr



Sauvegarde37

© Sauvegarde 37 - photos Freepik

